

CENTRE SOCIOCULTUREL DE PONS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019



CENTRE SOCIOCULTUREL DE PONS

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 SEPTEMBRE 2020

Rapport moral et d'orientation.....	7
mise en route effective du nouveau projet social	9
Un nouveau schema de communication	10
Organigramme	11
Rapport financier	14
Rapport d'activites.....	15
ENFANCE & JEUNESSE 2019.....	16
FAMILLES 2019.....	21
FORMATION 2019.....	31
INSERTION 2019.....	35
ACCUEIL(s) 2019.....	49
CULTURE / ANIMATION 2019	51
NATURE / ENVIRONNEMENT 2019	55
BUDGET PREVISIONNEL 2020	57

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

Rapport moral et d'orientation

Au moment où nous écrivons et proposons ce rapport moral et d'orientations, deux années viennent de s'écouler sur les 4 que compte la période de l'agrément qui nous a été délivré par nos partenaires financeurs à l'issue du GTL¹ du 05 Novembre 2018.

Nous sommes donc au milieu du gué, l'occasion de voir où nous en sommes...et les chemins qu'il nous reste à parcourir.

2019 a été chaotique à son démarrage puisque le bureau et le CA ont dû prendre en charge les affaires courantes du CSP, et même bien plus, compte-tenu de la vacance du poste de direction jusqu'en mars 2019, date d'arrivée du nouveau directeur suppléant la directrice en arrêt maladie.

Fidèle à notre enthousiasme, à notre esprit collectif et nos valeurs, nous qualifions aujourd'hui cette période d'aubaine car elle nous a demandé de nous mettre les mains dans le cambouis, d'aller voir au plus profond dans les entrailles de la structures et, ainsi, de pouvoir dresser les constats des manques et des points positifs concernant l'ensemble des secteurs du CSP.

Nous tenons à cette occasion à remercier les salariés pour leur accompagnement, leur disponibilité et leur professionnalisme au cours de cette période.

Fin 2018 et début 2019 marque la fin de la médiation assurée par la maison de la communication et qui a permis, entre autre, la mise en place d'espaces de parole offerts à tous les salariés et ainsi de poser les bases du mieux vivre ensemble au sein de la structure, mieux vivre qui se confirme de jour en jour.

Ce bien vivre ensemble n'est et ne sera jamais définitivement abouti car il est le résultat d'un perpétuel équilibre entre plusieurs éléments : la confiance réciproque entre salariés et employeurs, le professionnalisme et la reconnaissance du travail de chacun.

Au plan de la vie au sein de la structure, il semble désormais que nous ayons dépassé ensemble les dommages collatéraux liés au manque de prise en compte de la parole et des difficultés de chacun et que nous soyons aujourd'hui disponibles pour le vaste chantier de ce que doit être notre structure pour le territoire, et des rôles et missions que chacun doit

désormais exercer pour y parvenir.

Outre les différentes initiatives et actions qui ont eu lieu au cours de 2019 et que le Directeur développera dans le rapport d'activité, 2019 marque un tournant dans la mise en œuvre du nouveau projet social.

La sérénité de la structure permet désormais de nous centrer sur le service que doit rendre le CSP à la population, car là est l'esprit fondamental qui nous anime.

Nos partenaires institutionnels nous ont fait confiance, il nous revient d'honorer ce pacte moral qui dépasse les aspects financiers qui nous lient, car chacun est convaincu que ce qui prime est la prise en compte de besoins et envies de la population sur notre territoire.

L'arrivée d'une nouvelle municipalité apporte en ce sens un souffle encore plus grand puisqu'elle souhaite que le CSP devienne un peu plus encore chaque jour une entité incontournable sur le territoire, en menant à bien les missions qui lui reviennent.

L'augmentation significative de la subvention municipale en témoigne. Cela ne doit cependant pas se lire comme un acte de complaisance, mais comme une envie conjointe de donner aujourd'hui enfin des moyens permettant à notre structure de mener à bien ses missions pour que le bien vivre ensemble sur le territoire puisse irradier. Bien évidemment, au-delà de l'aspect financier, c'est un engagement réciproque au service de la population qui nous anime et que nous déclinons au travers d'objectifs précis fixés par des conventions mais surtout dans le cadre d'un engagement moral mutuel.

2019, au travers des actions menées (UPCSP², bourse aux instruments, collaboration aux journées du patrimoine...), et des choix faits quant à l'évolution de la structure (HSP³, gestion du pôle culturel La Distillerie...) marque bien un tournant pour le centre social et socio-culturel de Pons, quant à l'envie et la volonté de lui faire prendre sur le territoire toute la dimension que doit être la sienne et justifie encore plus la pertinence de son existence territoriale.

Et ceci avant tout, dans l'accompagnement, l'appui, le soutien auprès chacune des personnes qui est en demande sur le territoire, en situation d'isolement et/ou de rupture sociale au-delà de ce qu'en tant que

¹ Groupe Technique Local, entité regroupant les différents protagonistes d'un territoire permettant d'avancer dans la conception des Projets des Centres Sociaux.

² UPCSP : Université Populaire des Cultures et Savoirs Partagés.

³ HSP : Habilitation de Service Publique, concernant le secteur Formation Savoirs de base.

structure le CSP est en mesure de proposer comme prestations, services et activités.

L'épisode covid vient une fois de plus nous le rappeler. C'est pour nous avant tout une nouvelle aubaine qui a permis de mettre en perspective qu'une organisation de la solidarité sur le territoire pontois était possible, souhaitable et salubre, notamment pour les personnes en situation d'isolement, de rupture avec le lien social. Le CSP a pris toute sa dimension dans cette entreprise et entend rester moteur et acteur de la construction de la solidarité pour tous, avec tous.

Ce virage, cette transition amorcée par la structure ne doit cependant pas nous faire oublier que beaucoup de choses restent à faire, même si beaucoup de jalons sont posés...reste à transformer l'essai.

Les deux prochaines années doivent venir consolider, renforcer le travail qui est désormais amorcé toujours pour les mêmes raisons : ne pas trahir le projet social et l'engagement qu'il nous impose auprès des partenaires qui nous font confiance, mais par-dessus tout, parce qu'un désenclavement culturel, environnemental solidaire, démocratique, associatif semble se dessiner sur Pons et que le CSP a toute sa part à prendre dans ce projet afin d'offrir à chacun aide, soutien, accès aux loisirs, à la culture ... et permettre à chacun de trouver sa place.

C'est dans ce sens que le CSP s'engage dans une démarche territoriale ouverte et ayant pour objectifs principaux de :

Faire réseau :

C'est un des axes qui se développe jour après jour et qui permet de manière transversale de créer du lien, de donner du sens dans nombreux domaines.

Que ce soit entre associations, dans le cadre du pôle culturel, des initiatives collectives ou individuelles, notre structure doit à la fois assurer la mise en relation des différentes entités, faciliter les synergies avec réactivité et être intégré dans les différents projets communs.

C'est son essence même.

Combattre l'entre soi :

Parce qu'il est aisé de construire des projets, des actions dans différents domaines (culturels, environnementaux, solidaires...), un des écueils à éviter est celui « d'aller vers » et de « laisser venir » uniquement les personnes ayant les codes, les moyens de s'en emparer. L'avoir à l'esprit et l'écrire est une chose, le mettre en application en est une autre. Néanmoins, notre structure doit y être vigilante chaque jour afin de ne laisser personne sur le côté du chemin. Le CSP doit être la maison pour tous avec un accès universel à ce qui est proposé et relayé en

terme d'initiatives sur le territoire.

Accompagner, soutenir et mettre en œuvre :

Qu'elles soient institutionnalisées, à la marge, récurrentes ou ponctuelles, toutes les initiatives et actions qui peuvent cimenter la cohésion sur notre territoire ne doivent pas rester dans les cartons.

Être force de proposition, participer aux différentes initiatives, accompagner celles qui émanent d'un collectif ou d'un individu, est et sera notre volonté. Le CSP doit favoriser l'accueil, l'aide, la facilitation et l'éventuelle participation dans les mises en œuvre, y compris quand il n'est pas à l'origine des initiatives.

Œuvrer à la démocratisation

Que ce soit dans son fonctionnement propre ou au travers des rôles qu'il peut être amené à jouer sur son territoire d'action, le CSP doit prendre sa part dans l'exercice de la démocratisation.

Au plan du fonctionnement interne, mais aussi au niveau du renforcement de la communication avec la population, les adhérents, les bénévoles, ou encore en ce qui concerne les coopérations associatives ou avec nos partenaires institutionnels, notre structure aura toujours pour ambition de mettre au cœur du jeu les valeurs fondatrices de son projet social que sont la dignité, la solidarité et la démocratie. C'est dans cet état d'esprit que la mise en place d'un comité d'évaluation citoyen et le tirage au sort d'administrateur parmi les adhérents sont des pistes qu'il conviendra d'étudier et mettre en œuvre le cas échéant.

Sur le territoire, la participation aux commissions extra-municipales, la mise en place d'agora pour prendre collectivement des décisions et la participation à toute initiative visant à prendre ne compte la parole populaire sont des pistes à explorer.

La vie démocratique c'est aussi donner un égal accès à tous à la culture, aux activités, aux manifestations.

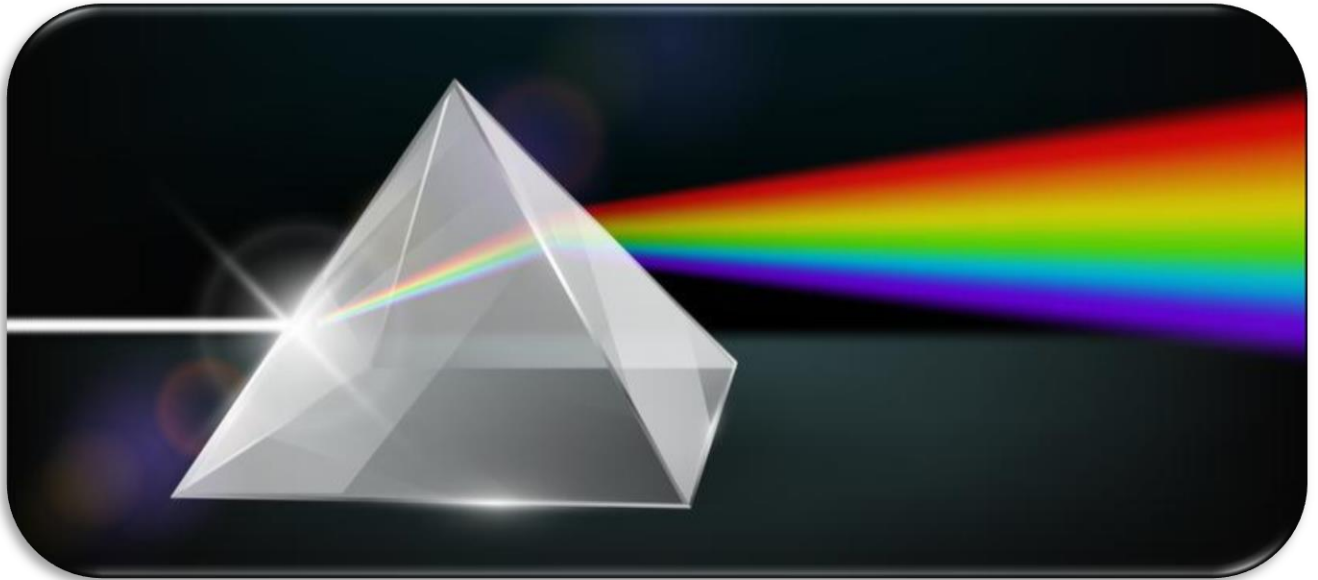
Le CSP se doit d'y veiller.

Faire que la structure soit au service de toute la population, dans et hors les murs, en cohérence avec son projet social, ses valeurs tout en participant au bien être de chacun sur le territoire dans un élan collectif : voilà les défis qui doivent nous animer.

Nous désirons terminer en n'oubliant surtout pas le concept de convivialité qui, bien qu'il fasse déjà parti d'une branche très active de la recherche sociologique, n'a pas encore suffisamment irrigué nos quotidiens individuels et collectifs.

Et si ensemble, nous faisons le pari d'utiliser ce levier afin de « cimenter » nos belles ambitions au service d'une vie sur le territoire digne, solidaire, émancipatrice et apaisée ?

Le Bureau du Centre Social et Socioculturel de Pons – Septembre 2020.



MISE EN ROUTE EFFECTIVE DU NOUVEAU PROJET SOCIAL

2019 a été l'année de démarrage effectif du nouveau projet global du CSP. Ce fut également une année de remise en route d'une fonction direction par intérim, puisque la directrice était en arrêt maladie depuis novembre 2018. Rappelons enfin que la Municipalité de Pons a opéré un changement puisque, après une démission de la majorité des membres du conseil municipal, un nouveau a été élu.

2019 a donc été l'année de beaucoup de changements, allant globalement dans le sens d'une plus grande écoute des habitants et de la mise en place d'organisations nouvelles au profit du territoire.

Pour le CSP, le vent nouveau que représente le projet 2019-2022 a permis d'expérimenter mais aussi de revenir à des formats anciens adaptés au goût du jour.

Avec la nouvelle direction, le leitmotiv était d'aller de l'avant, dans le sens du projet, en cherchant farouchement à exorciser le passé douloureux : le Bureau élu en juin 2018 avait permis un passage vers d'autres visions. Il restait à transformer l'essai en actions opérationnelles.

Enfin, une vie associative démultipliée s'est remise en place : des commissions thématiques, regroupant des salariés, des bénévoles, des adhérents mais également des non-adhérents ont exploré l'existant, proposé au CA des innovations, tenant compte des paroles des habitants eux-mêmes.

Nous verrons tout au long du rapport d'activité apparaître des mentions des travaux de ces commissions. Elles sont l'expression d'une parole libérée, productive, démocratique.

Pour mémoire, voici les 4 objectifs généraux du projet global du CSP :

Objectifs généraux du projet social 2019 – 2022

- ❖ **ALLER VERS** : Faire connaissance/ veille sociale, ouverture vers les habitants/ vers les partenaires/ vers le territoire
- ❖ **LAISSER VENIR** : Accueillir/Recevoir/Ecouter
- ❖ **CO-CONSTRUIRE** : Citoyenneté/S'enrichir ensemble/ Convivialité
- ❖ **LE POUVOIR D'AGIR** : Faciliter/ Stimuler/ Laisser innover/Laisser faire

UN NOUVEAU SCHEMA DE COMMUNICATION

Quand on fréquente assidument un Centre Social, on est souvent confronté à la question « *mais finalement, qu'est-ce que vous faites ici ?* »

Et il est vrai que, devant toutes les activités, tous les services, toutes les actions engagées, les projets en train de se construire, les réussites en train de se faire, les dossiers et les temps de réflexion ... il n'est pas toujours aisé de répondre immédiatement. En un mot comme en cent, un centre social, c'est ... complexe.

La Commission Communication du Centre Social de Pons a eu l'excellente idée de ne surtout pas contourner cette problématique, mais de la faire sienne : être complexe, ce n'est pas être compliqué. La complexité, c'est l'ensemble des parties d'un tout, mais aussi tous les liens possibles entre ses parties. On le sait bien par exemple pour un corps humain : il y a les organes, mais chaque organe est dépendant des autres.

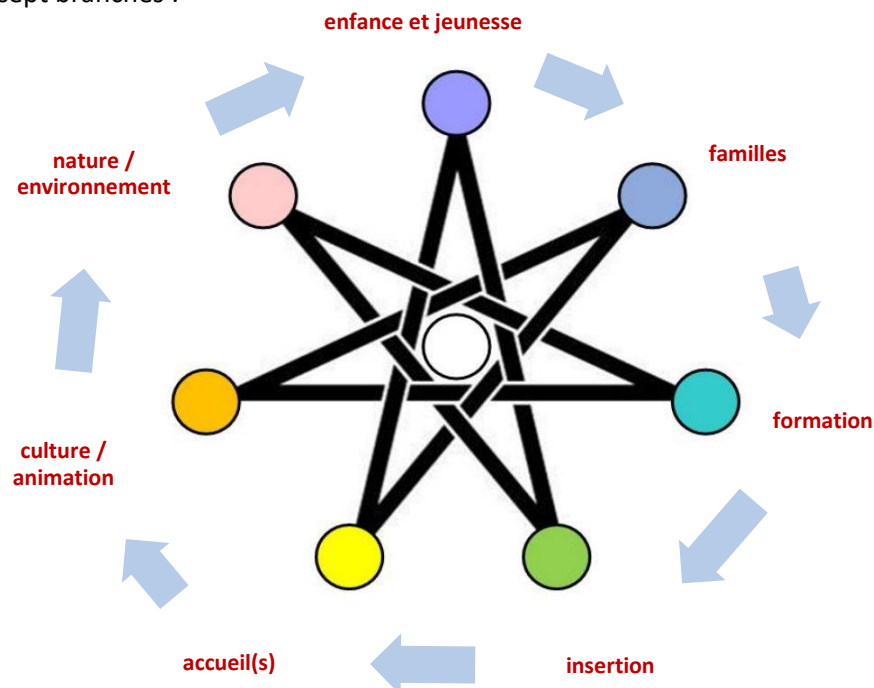
De fait, la commission a abouti à cette définition du CSP : il est « et Un, et Sept »

Un, comme
Un projet
Un pilotage
Un agrément

Sept, comme les « 7 familles d'action » que sont les activités du CSP, passées, présentes, et futures :

Enfance et Jeunesse
Familles
Formation
Insertion
Accueil(s)
Culture / Animation
Nature / Environnement

Et pour « visualiser » cette complexité, mais aussi comme boussole pour s'y retrouver, nous sommes arrivés à une étoile à sept branches :



Dès cette année, nous avons fait le choix d'intégrer totalement cette nouvelle présentation, dans tout ce qui concerne le CSP : ainsi tout le monde peut facilement s'y retrouver, notamment par un code couleur spécifique.

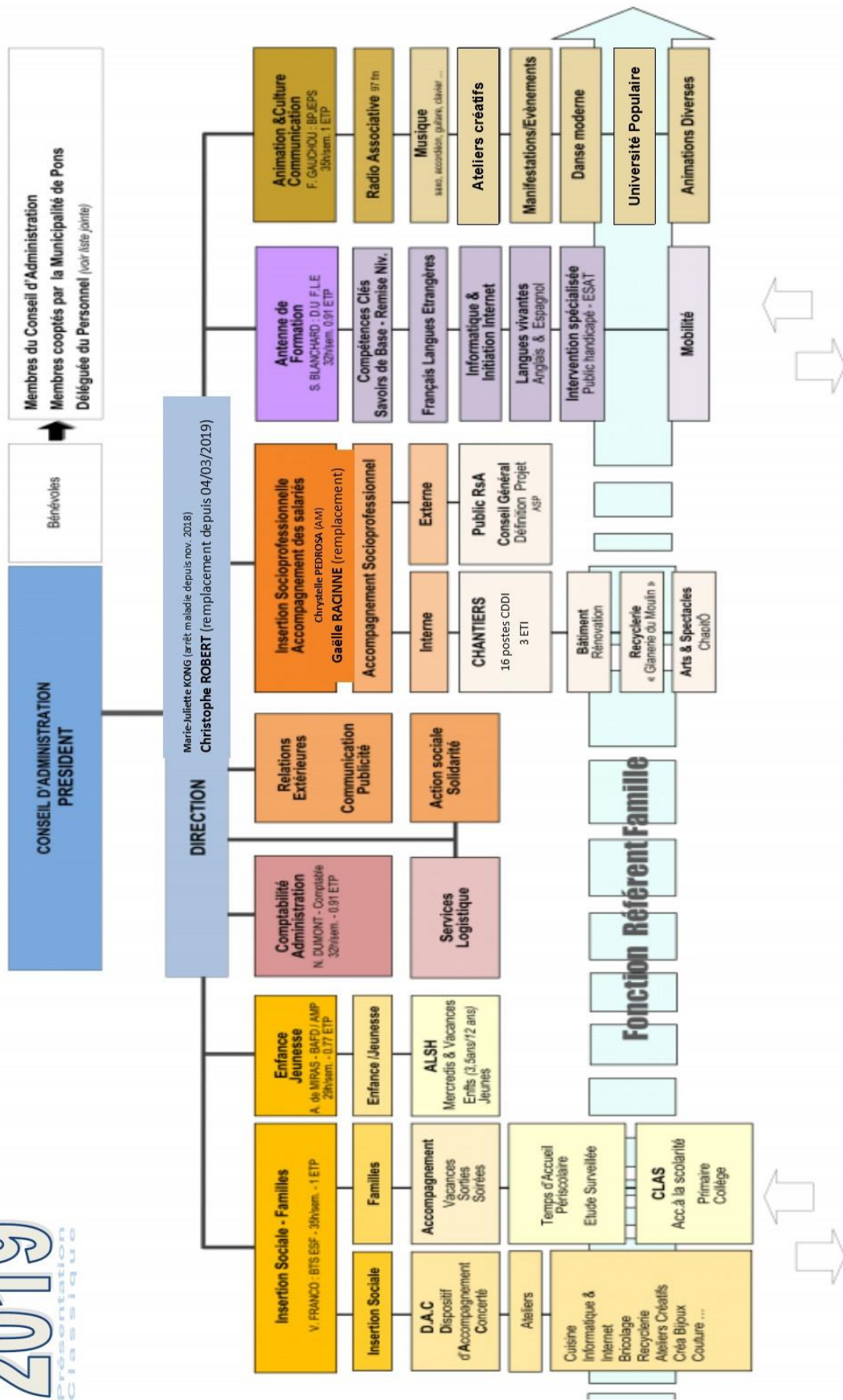
L'année 2019 a vu de profondes évolutions dans l'organigramme, ainsi que dans le positionnement professionnel des fonctions principales :

- **Marie-Juliette Kong**, en arrêt maladie depuis le 6 novembre 2018
- **4 mars 2019** : arrivée de Christophe ROBERT en remplacement de Marie-Juliette KONG au poste de direction (CDD à terme non échu).
- **Chrystelle Pedrosa**, a été en arrêt à partir du 30 juillet 2018, n'a été remplacée qu'à partir du 3 octobre pour une part par Virginie Pineau puis à partir du 20 novembre 2018 par Gaëlle Racinne pour les parties ASP et ASPro.
- **Anne Poitevin**, à compter du 8 décembre 2018, non remplacée.
- Départ d'**Audrey De Miras** du poste de directrice de l'ALSH

Les fonctions majeures du Centre Social ont néanmoins été assurées, grâce à l'adaptabilité, la polyvalence et une force collective de la part des salariés et des bénévoles.

L'organigramme ci-joint reflète les fonctions et l'organisation, en combinant parfois plusieurs noms, pour les raisons précitées.

Nous ajoutons la nouvelle vision du CSP, pour donner un aperçu de l'évolution des perceptions.



2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION

DIRECTION : Christophe ROBERT

Secrétariat : L. MORINEAU

Comptabilité : N. DUMONT

Maintenance : T. PAIGNON

Entretien : C. CHARRASSIER

ENFANCE & JEUNESSE	FAMILLES	FORMATION	INSERTION	ACCUEIL(S)	CULTURE / ANIMATION	NATURE / ENVIRONNEMENT
<p>Coordination Enfance & Jeunesse : Véronique FRANCO Directeur ALSH François QUENTIN</p> <p>Equipe d'animation : Amandine PERROCHEAU - Pauline MOREAU - Pauline CORNEILLER - Théo CARDIN - Lydia VERMÉ Promoteurs du Net : Lydia VERMÉ</p>	<p>Référent Familles Véronique FRANCO</p> <p>CLUS Sorties Familles Parentalité (REAP) Café des habitants Seniors</p>	<p>Coordination Formation Stéphanie BLANCHARD</p> <p>Formatrices Bernadette MESSAGER CHAUVIN Patricia VAN LEEMPOEEL Agnès CHAMPBERLIN Marica HOMBOSTY</p> <p>Secrétariat Laure IMBRIQUES</p> <p>Habilitation de Service Public FLE - illettrisme - illettrisme Numérique HQS-HSP : informatique - anglais - espagnol</p>	<p>Accompagnement Socio-professionnel Gaëlle RACHINE</p> <p>Encadrants Techniques d'Insertion Fabrice GAUCHOU Gérald PASTOREAU Audrey SURAUD Chef de chantier Thierry PAIGNON</p> <p>Chantier d'insertion Glanerie / Bâiment Chapô-radio / Esp. Verts ASPRO DAC MOBILITE</p>	<p>Chargés.s.d'accueil : Laure MORINEAU Bernadette MESSAGER CHAUVIN</p> <p>Accueils fixes Gambetta Moulin de la Tour Accueil mobiles Jumper Cafés des habitants</p>	<p>Personne ressources ateliers Bernadette MESSAGER CHAUVIN</p> <p>Animateurs.trices : Cynthia COLLIGNON Daniel BARABEAU Intervenants extérieurs</p> <p>Ateliers d'expression Ateliers bien-être Université Populaire des Cultures et Savoirs Partagés Radio Pons</p>	<p>Personne ressources ateliers Bernadette MESSAGER CHAUVIN</p> <p>Intervenants extérieurs</p> <p>Coherence avec projet global Glanerie Atelier Faire soi-même Projet Jardins Etc.</p>

FONCTION REFERENT FAMILLES

HABITANTS - BENEVOLES
ADHERENTS

ADULTES

SENIORS

ENFANCE

RAPPORT FINANCIER

2019

Le confinement de mars à juin a retardé considérablement la validation de nos comptes par l'Expert-comptable et la certification par le Commissaire aux Comptes.

Voici une vision globale du compte de résultat 2019, le document complet étant proposé en annexes.

CHARGES	
Achats	49 462
Services Extérieurs	34 598
Autres services extérieurs	45 166
Impôts et taxes	24 784
Salaires et cotisations	727 761
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	4 806
Dotations amortissements et provisions	18 991
Divers	2 979
Total	914 702

RECETTES	
Participation des usagers	155 998
Subventions	891 698
	<i>Dont Etat</i>
	<i>Dont Région</i>
	<i>Dont Département</i>
	<i>Dont Municipalité de Pons</i>
	<i>Dont CAF</i>
Autres produits de gestion courante	
Divers	4 348
Solde négatif	19 892
Total	894 810

Lors de l'Assemblée Générale, M. Leblanc, expert-comptable présentera les comptes et M. Reneuve, Commissaire aux Comptes, fera son rapport.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

Dans un Centre Social, les activités sont des illustrations du projet global et des projets spécifiques. Ils ne sont pas, en soi, un but, mais bien un moyen au service du territoire et de ses habitants, pour renforcer, parfois créer, parfois amplifier le lien social.

ACTIVITES 2019 : ENFANCE ET JEUNESSE

ENFANCE & JEUNESSE 2019



Descriptif de l'action ou des actions réalisées :

Offrir un espace d'accueil pour les enfants de 3 ans et demi à 17 ans, avec une offre de loisirs éducatifs accessibles au plus grand nombre.

Cet accueil collectif permet aux enfants et aux différents acteurs de se confronter à la différence et d'exploiter les richesses de la diversité. Il permet des rapports différents entre adultes et enfants et une socialisation entre pairs. Dimension collective du « vivre ensemble ».

L'année 2019 a enregistré plusieurs évolutions, suite à l'émergence d'un nouveau projet global du Centre Social de Pons (projet agréé 2019-2022) mais également au cheminement naturel des salariés dans leur propre vie professionnelle.

Ainsi, comme fait majeur, la directrice du Centre Social de Pons, en arrêt maladie depuis novembre 2018, a été remplacée *pro tempore* à partir du 4 mars 2019, soit après 5 mois de carence de direction effective. Sa feuille de route consistait à gérer les affaires courantes, tout en accompagnant la structure vers la réalisation des projets du nouveau projet social. La démarche entreprise a visé à combiner à la fois une démarche forte vers une professionnalisation des missions, des postes et des personnes, mais aussi une très grande écoute des parcours, des dynamiques existantes, parfois des difficultés. L'ALSH a fait partie des secteurs très touchés par la période précédente, et l'organisation générale était héritée d'un très ancien passé.

Parallèlement à cette situation, les trajectoires personnelles des animateurs et de la directrice ont coïncidé, à savoir par exemple que la directrice en titre (Audrey Da Miras) a souhaité évoluer vers d'autres horizons. De fait, une réflexion globale sur l'organisation générale du centre de loisir a été menée, tant entre professionnels qu'avec les administrateurs ou avec les parents.

Une démarche d'enquête « de satisfaction » mais aussi de recueil de besoins et de souhaits auprès des parents adhérents a été menée, tout comme avec les non adhérents : ont été mises à profit les actions parentalité.

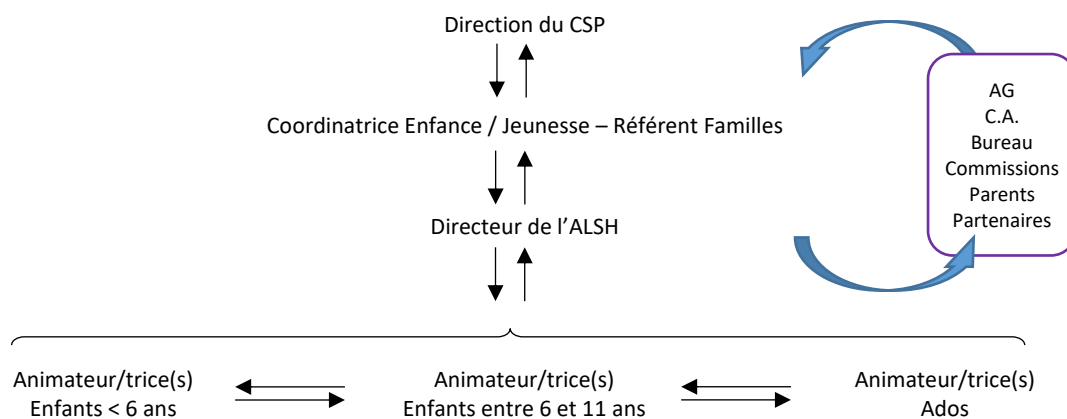
Une démarche de réflexion a été menée au sein de la commission « Enfance et Jeunesse » en vue de commencer à élaborer un projet éducatif plus en phase avec le projet global.

Des entretiens individuels et collectifs ont été menés par le nouveau directeur du CSP, avec chaque animateur/animateur. Des réunions ont été organisées avec la coordinatrice Enfance / Jeunesse, les animatrices en vue de préparer un retroplanning général. Les points de compétence et d'amélioration ont été perçus, et un dialogue a pu se mettre en place. L'objectif global était d'arriver à une qualité d'intervention auprès des publics rencontrés à la hauteur des attentes du projet, de nos partenaires, des parents, mais aussi des enfants et des acteurs eux-mêmes.

En 2019, le chemin a commencé à être tracé en cours d'année, et l'aboutissement a été

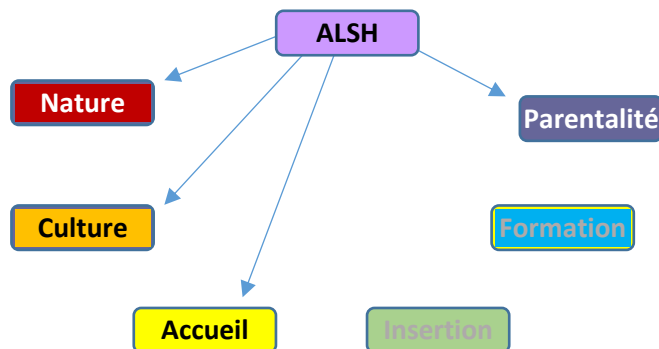
- l'organisation du recrutement du futur directeur de l'ALSH fin 2019, directeur unique au lieu des trois précédentes,
- ainsi que le recrutement d'animateurs permanents en vue de stabiliser une équipe et donc des projets,
- et l'organisation d'un séminaire courant mars 2020 en vue de redéfinir les projets pédagogiques. Nous verrons l'année prochaine que malheureusement la période du COVID ne nous a pas permis d'aboutir sur ce point.

L'année 2019 est donc une année de transition, qui a permis de réaffirmer une organisation stable, dont la mise en place a été effective en début 2020 :



De même, le Centre de Loisirs a aussi une spécificité, qui semble évidente : il est partie intégrante du Centre Social. Certainement pas un pôle de garderie indépendante. Ceci renvoie à l'approche globale que proposent d'incarner les centres sociaux.

De fait, les liens entre l'ALSH et d'autres composantes directes du CSP ont été étudiées, et une réflexion est menée entre :



Fonctionnement :

Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) pour un public de 3,5 ans à 17 ans

ALSH 3,5 à 12/13 ans

→ **Accueil périscolaire** Tous les mercredis de 7h35 à 18h30

→ **Accueil extrascolaire** : du lundi au vendredi

- Les petites vacances
- Les vacances d'été à l'exception des semaines 33/34 fermeture CSP

Projets d'animations construits selon différents thèmes en rapport avec les objectifs des projets éducatifs et pédagogiques :

- Les médias : partenariat avec radio Pons
- Découverte de techniques d'expressions variées
- Initiation à la nature et à l'environnement
- Activités de loisir et de détente dans un cadre le plus harmonieux possible
- Encadrement réglementaire, avec possibilité de stagiaires.

ALSH Jeunes 12/17 ans : Vacances d'été

Du mardi au samedi 13h30/18h30 avec quelques à thème

- forfait : adhésion + 4€ pour la période
- lieu ouvert : les jeunes sont d'aller et venir sans minimum de temps de présence.

Sauf demande des parents à ce que le jeune reste sur l'accueil un temps déterminé.

Publics touchés :

- Enfants et jeunes de 3 ans et demi à 17 ans de Pons et alentours
- Pourcentage d'enfants pontois stable : 57% (commune de PONS)
- Les mercredis 90% des enfants sont scolarisés à l'école élémentaire de Pons

Les 13/17 ans



3 semaines en juillet au local du Mille Clubs en moyenne 10 jeunes/jour

Moyens mobilisés en 2019 :

Moyens humains :

- 3 directrices BAFD (dernière année avec cette formule : cependant les 2 autres directrices BAFD restent dans la structure)
- 4/5 animateurs BAFA ou équivalence
- Stagiaires / PEC : BAFA, BAFD, CAP Petite Enfance

Objectifs atteints :

Les 3.5/17 ans

- Formation : Techniques d'animations
- Développement des partenariats : interne et externe : radio Pons, médiathèque, ludothèque de Saintes, EPAHD, GICQ
- Équipe très mobilisée, et force de proposition
- Plaisir des enfants à venir à l'Accueil de loisirs
- Réponse aux besoins des habitants
- Rénovation de différents espaces : salles d'accueil et d'activités

Les 11/17 ans

- fréquentation plus stable : en moyenne 10 jeunes
- participation en hausse sur les soirées à thème : piscine, cinéma, marché nocturnes...

Difficultés rencontrées :

- Recrutement : arrêt de contrats aidés existants : mise en place des PEC avec des critères restrictifs et obtention contingenté
- communication sur l'ouverture de l'accueil 11/17 ans
- visibilité du lieu : uniquement accès à la piscine, peu d'autre passage

Évaluation :

- Effectifs stables :
- Mercredis : 120 enfants différents avec en moyenne 34 enfants par mercredi
- Petites vacances : 105 enfants différents avec en moyenne 25 enfants (vacance de printemps plus faible)
- Vacances été : 118 enfants différents avec une moyenne de 31 enfants par jour (fréquentation haute en juillet)
- Les enfants présents sur les vacances sont différents de ceux des mercredis
- richesse du partenariat : partenaires très différents : associations, artisans, institutions..
- Accueil des 13/17 ans fréquentation en baisse au quotidien mais plus de projets menés : action d'autofinancement, soirées à thèmes
- (piscine, Vendredi tout est permis), sortie de fin de période.

Les 11/17 ans

- hausse de la fréquentation
- Jeunes « fidèles »
- Bonne implication des jeunes dans les projets : soirées à thème
- ouverture les samedis : non adapté car les jeunes se mobilisent sur les animations locales ou les temps familiaux

Propositions pour la poursuite de l'action :

Les 3.5/17 ans

- Se donner les moyens de maintenir la qualité d'accueil atteint
 - Continuer le travail sur des projets vers l'extérieur
- Enquête auprès des 13/17 ans pour recenser leur besoins et envie et travailler le projet dans ce sens

Les 11/17 ans

- pouvoir proposer un accueil 11/17 ans tout au long de l'année qui puisse répondre aux attentes, besoins des jeunes du territoire.
- projet en construction avec les jeunes en lien avec la MDL et la municipalité.

ACCUEIL DE LOISIRS

ACTIVITES DES MERCREDIS
du 9 janvier au 13 février 2019
L'Art et la Culture



Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com

ACCUEIL DE LOISIRS

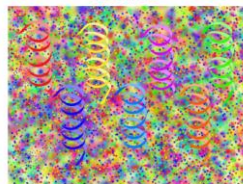
ACTIVITES DES MERCREDIS
du 6 mars au 10 avril 2019
La tête dans les étoiles



Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com

ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances de printemps
du 15 au 26 avril 2019
Carnavals autour du monde



Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com

ACCUEIL DE LOISIRS

ACTIVITES DES MERCREDIS
du 15 mai au 3 juillet 2019
Remonter le temps....



Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com

ACCUEIL DE LOISIRS

ART & NATURE!

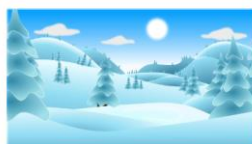


ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com

ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances d'hivers
18 février au 1^{er} mars 2019
Tout Shusssss !



Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com

ACCUEIL DE LOISIRS

Mercredis
du 11 sept. au 16 oct. 2019



Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com

ACCUEIL DE LOISIRS

Vacances d'automne
du 21 au 31 octobre 2019



Accueil des enfants de 3 ans et demi à 14 ans
Renseignements et inscriptions
Centre Socioculturel de Pois
44 avenue Gambetta – 17800 Pois
Tél : 05 46 94 08 17
www.cspois.com - accueil@cpsois.com



PARENTALITE

Le centre socio-culturel de Pons est depuis plusieurs mois en réflexion et en action concernant les besoins des parents sur la commune et alentours afin de réfléchir à des actions pertinentes à développer dans ce sens.

Dès 2017, l'hypothèse d'un besoin de lieu d'échanges pour les parents était déjà ressortie. Dans ce cadre des parents et des professionnels ont eu l'occasion d'être associés à la réflexion lors de soirées de co-construction et des temps d'échanges privilégiés. En 2018, la démarche s'est recentrée sur les relations familles / écoles, et notamment le besoin d'un espace pour les parents, avec un partenariat qui s'est mis en place avec le groupe scolaire public de Pons et plusieurs acteurs de terrain, à l'initiative notamment du médecin scolaire.

Les parents ont alors été plus finement sondés sur leurs besoins et envies via deux cafés parents au sein des écoles et un **questionnaire** à remplir, qui a circulé dans les cahiers des élèves, afin de recueillir leur avis sur ce projet de création d'un espace pour les parents.

Un taux important de réponses a été récolté, ce qui a montré un réel intérêt sur la question.

Afin de faire un retour aux parents, une soirée conviviale pour partager la galette de début d'année a été réalisée fin janvier 2019. Une cinquantaine de familles furent présentes et nous ont indiqué leur souhait de voir se refaire ce genre d'événement. Un groupe de travail s'est alors constitué avec des parents volontaires et des professionnels afin de construire le projet pour la suite.

En prenant en compte tous les éléments récoltés auprès des parents, il est alors ressorti un projet à développer avec différentes formes d'actions pour répondre largement aux besoins des familles :

- ➔ des soirées conviviales en famille, sans intervenant, juste pour avoir l'occasion de se rencontrer, se retrouver, d'échanger en famille
- ➔ des soirées thématiques sur un sujet choisi par les parents qui les questionne et sur lequel ils souhaiteraient échanger
- ➔ des temps d'échanges uniquement entre parent dans un espace, lieu ressource dédié, en dehors de l'école

Ces trois formes d'actions seront développées tout au long de l'année scolaire, en complémentarité et sur des créneaux horaires différents.

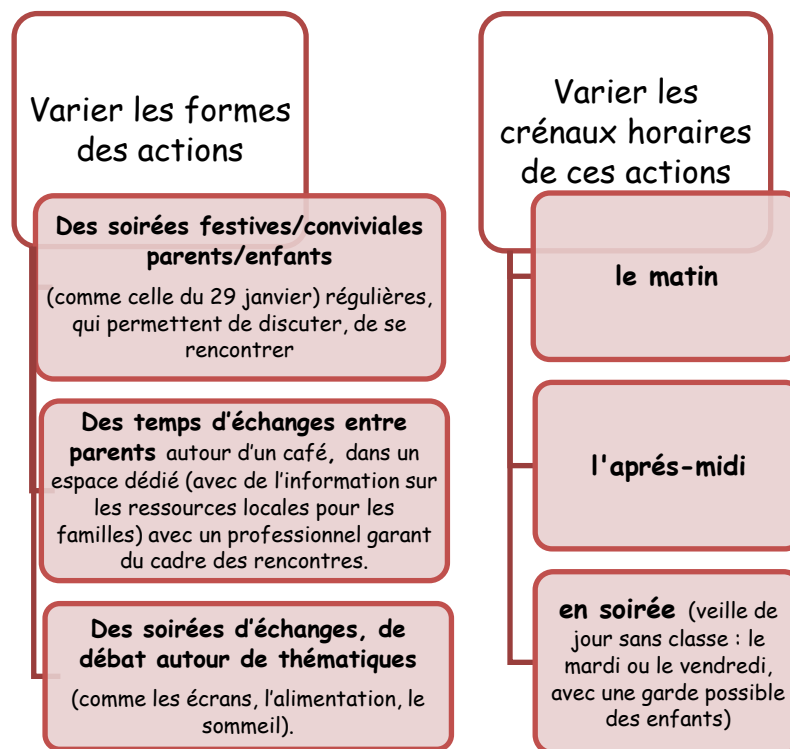
Les partenaires en 2019

- Un groupe de parents qui s'étoffe : un noyau de 4 parents présents à chaque rendez-vous et 5 autres qui se greffent selon les projets et leurs disponibilités
- Des professionnels du territoire :
 - ➔ Education Nationale : enseignants, direction, RASED, médecin scolaire
 - ➔ CAF
 - ➔ MSA
 - ➔ Le Département
 - ➔ La municipalité de Pons etc.

Les quelques étapes marquantes de 2019 :

- **11/01/2019** : réunion d'organisation de la soirée du 29 janvier 2019 : 1^{ère} soirée conviviale
- **29/01/2019** : soirée conviviale
Enjeu global : Développer une dynamique d'accompagnement à la parentalité sur la commune de Pons
 - Permettre de lutter contre l'isolement des familles
 - Lutter contre les difficultés d'apprentissage des enfants en favorisant l'intégration des familles sur le territoire
 - Favoriser le lien famille/école
 - Améliorer l'information aux familles du territoire
 - Faire avec les parents afin de construire des réponses adaptées à leurs besoins
 - Développer un lieu ressource pour les parents
 - Créer du lien entre les partenaires en lien avec les parents, apprendre à mieux se connaître et à faire ensemble
 - Permettre l'identification des personnes ressources pour les parents➔ **137 Personnes présentes** (parents + enfants) soit **51 familles**
- **11/03/2019** : Faire le bilan et échanger sur la soirée conviviale du 29 janvier 2019
Objectif : S'accorder sur la suite
- **11/04/2019** : Faire le bilan et échanger sur la soirée conviviale du 29 janvier 2019
Objectif : S'accorder sur la suite avec les parents
 - ➔ 3 parents + 7 professionnels
- **21/05/2019** : Construire la prochaine soirée conviviale, festive, parents/enfants
- **24/05/2019** : Donner à voir le contenu des deux soirées « Parents » de co-construction – Partage d'idées
Les parents présents ont souhaité participer à la construction de la démarche pour :
 - ➔ Développer les occasions de rencontrer d'autres parents
 - ➔ En tant que nouvel habitant, pour faire vivre la commune, notamment en s'investissant via les écolesLe groupe fait le constat qu'à la soirée de janvier plusieurs parents avaient exprimé leur sentiment d'isolement.





• **SEPTEMBRE 2019 :**

1. La semaine de la rentrée :

Aller vers les parents avec **deux « cafés parents »** (comme celui de l'année dernière) devant les écoles pour :

- Communiquer sur le temps festif d'octobre
- Informer les parents sur la continuité de la démarche
- Mobiliser les parents pour les temps à venir

Action en 2 temps :

Une première en classe élémentaire le lundi 2 sept à la sortie des classes :

Beaucoup d'échanges avec les parents, souvent courts mais intéressés

Objectifs atteints :

- Se rendre visible,
- Constat de la connaissance de l'existence de l'action,
- Informer les nouveaux arrivants

Une seconde en maternelle le vendredi 6 sept à la sortie des classes (dans la cour de l'école)

Beaucoup d'échanges avec des parents plus disponibles en ce vendredi soir

Objectifs atteints :

- Se faire connaître
- Se rendre visible
- Informer
- Recueillir des besoins

2. Le 17 septembre : temps de préparation de la soirée d'octobre

Le groupe de travail se réunit au CSP à partir de 17h30 afin de finaliser les détails de l'animation d'octobre

• **OCTOBRE 2019 :**

Soirée conviviale/festive le 8 octobre 2019

❖ Objectifs :

- Continuer à mobiliser les parents notamment pour les prochains temps imaginés
- Les informer sur les avancées de la démarche
- Communiquer aux parents les ressources existantes du territoire pour les rendre plus visibles et lisibles
- Définir avec les parents les thématiques qui les intéressent et qui pourraient faire l'objet de futures soirées débat (ex : réseaux sociaux, écrans)

Soirée conviviale « La fête des parents » : 95 personnes présentes.
 Moins de participants qu'en janvier, mais d'autres profils de familles :
 moins de curieux, plus d'intéressés, plus d'expressions des besoins.
 Mobilisation importante des partenaires

- Des animations toujours très appréciées :
 - L'arbre parole des parents (Photos langage)
 - Présentation de 2 partenaires
 - La PMI
 - Le CSP
 - Les ressources du territoire

Proposition de créer une plaquette regroupant les ressources du territoire en lien avec la famille : projet encouragé et soutenu par les parents présents.

- **NOVEMBRE 2019 :**
Obtention de la labélisation CAF « REAAP » : Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

Un REAAP, deux objectifs principaux :

- Promouvoir les initiatives et les projets qui appuient l'implication, le savoir-faire, et les compétences des parents,
- Favoriser la mise en réseau des actions et des acteurs (parents, professionnels, bénévoles) qui intervienne dans le champ de la famille





Ce dispositif propose aux enfants et aux jeunes l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin pour s'épanouir et réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social

Des actions à caractère laïque, dans le respect des choix individuels.

L'accompagnement à la scolarité, notamment centré sur l'aide méthodologique au travail scolaire, se déroule hors temps scolaire mais en étroite collaboration avec l'école et des structures concourant à la coéducation des enfants.

Un cadre partenarial. La démarche doit viser la continuité de l'action éducative. La recherche de coordination et d'articulation avec les établissements scolaires est particulièrement recommandée. Cela inclut aussi des liens avec d'autres actions : PEDT, PRE, PEL.

Ces actions créent ainsi les conditions d'une prise en compte par les porteurs de projets, du rôle des parents dans l'éducation de leurs enfants, via notamment la facilitation et la médiatisation des relations avec l'école.

Ainsi toute action qui relèverait exclusivement de l'aide aux devoirs et du seul accompagnement au travail scolaire, individualisé ou non, ne relève pas du champ de financement des CLAS.

Les objectifs du CLAS sont les suivants : Fournir aux jeunes des méthodes et des approches susceptibles de :

- Faciliter l'acquisition des savoirs et développer leur autonomie
- Elargir leurs centres d'intérêt et promouvoir l'apprentissage de la citoyenneté
- Valoriser leurs acquis
- Acquérir des méthodologies adéquates pour s'épanouir et réussir à l'école.

Bilan de l'activité sur l'année 2019 :

- Nombre de semaine d'activité : 32
- Nombre de séances hebdomadaires : 5 : 3 au collège et 2 élémentaires
- Moyens humains : 4 salariées (dont 1 coordinatrice) et 1 bénévole
- Formation : 3 animatrices : l'estime de soi, la place des parents, utiliser le numérique dans le CLAS
La coordinatrice : accueillir les enfants allophones

Le public

Elémentaire					Collège				Autres
CP	CE1	CE2	CM1	CM2	6ème	5ème	4ème	3ème	
2	2	3	2	1	15	5	16	4	4 classes ULIS

Actions développées

- A l'école primaire, 2 CLAS avec support jeux de société
- Au collège, CLAS théâtre-forum sur 2 séances et CLAS jeux de société
- mais également aide méthodologique, aide au travail scolaire, activité culturelle ou artistique (représentation théâtrale lors d'une journée de visite des CM2 et représentation devant les parents), jeux éducatifs, activité liée à la citoyenneté, échange sur le fonctionnement de l'école et du collège et exercice d'orientation à l'intérieure de l'école.

Moyens de mesures des effets

- En primaire un livret de suivi a été élaboré pour favoriser la communication entre les différents intervenants qui gravitent autour de l'enfant (parents, instituteur, intervenant du clas), le suivi de l'enfant.
- La régularité de la présence des enfants et leur investissement.
- Le retour des enseignants, de la CPE et des parents.
- La représentation des enfants de l'atelier théâtre forum devant les parents.

Effets constatés

- Apprentissage de la persévérance
- Ouverture au monde qui nous entoure (respect, écoute, tolérance, entraide...)

⁴ CLAS = Contrat Local d'Accompagnement Scolaire

- Valorisation des savoirs faire et savoirs être
- Développement de la curiosité, de la confiance
- Modification de certains comportements : moins de violences verbales, plus de respect du matériel et des camarades, plus d'autonomie et de solidarité

Actions en direction des parents

- Mise en place de l'outil de liaison : le livret de suivi doit être signé et rempli par les parents à chaque période
- Echanges informels entre les parents et les animateurs
- Participation des parents aux séances

Moyens de mesures des actions envers les parents

- Implication des parents, échanges informels avec les parents, participation des parents lors de l'atelier.

Effets constatés

- Cette action a permis de créer du lien, de rassurer les parents dans leur rôle, d'acquérir des savoirs être et savoirs faire pour l'accompagnement à la scolarité de leur enfant, favoriser l'entrée dans l'école.

Actions de concertation avec les écoles

- Le livret de suivi permet la liaison entre animateurs et enseignant de l'enfant.
- Partenariat avec la CPE du collège afin de faire une représentation du théâtre-forum devant les futurs 6ème et les parents des enfants participants à l'atelier

Points forts

- Sortie CLAS primaire dans un centre équestre pratiquant l'équithérapie. Tous les enfants ont participé à cette activité excepté 2 et accompagnés de quelques parents.
- La relation privilégiée avec la CPE du collège
- Représentation de théâtre-forum devant les parents et les CM2 en visite au collège.

Points faibles

- Difficultés d'investir les parents, de les mobiliser.
- Il est indispensable de trouver des moyens pour favoriser la participation des parents sur des temps collectifs.

ACTIONS SÉNIORS

Plusieurs types d'animations et accompagnement ont été mis en place, afin de prévenir le vieillissement, les rendre acteurs de projets de vie, mais aussi rompre l'isolement social

Le CSP a entamé une profonde réflexion sur le rôle qu'il pouvait tenir dans la lutte contre l'exclusion et l'isolement des aînés. De fait, l'analyse démontre que d'ores et déjà, de nombreuses personnes âgées fréquentent les ateliers ou sont bénévoles. La situation est intéressante d'un point de vue du positionnement non stigmatisant : ils sont « au milieu » d'autres, ce qui favorise pleinement leur intégration.

Cependant la montée en puissance de ce public, tant en nombre qu'en expression de besoins nouveaux, nous oblige à aller plus loin. Les actions menées en 2019 reflètent pleinement l'intérêt et l'engagement du CSP, avec la méthode des centres sociaux : on se donne les moyens d'écouter les besoins, les attentes, les idées en allant au plus près du public. Ensuite, on tente d'agir collectivement.

→ **Création de la commission seniors** : dès septembre 2019
Administrateurs, bénévoles, salariés

→ **Navette cimetières**
3 appels, une sortie
Initiative très bien accueillie, mise en place un peu tardive
Capacité à mettre en œuvre rapidement une action simple, mobilisation des équipes

→ **Des temps d'initiation et de formation au numérique** : du simple accompagnement à l'usage d'une tablette, à la formation à Microsoft Office. Des cours hebdomadaires possibles

→ **Partenariat de Radio Pons avec Génération Mouvements** sur la question de la mémoire : interviews multiples de seniors Pontois sur l'histoire de la ville, et leurs histoires de vie. Aboutissement sous forme de livre-disque, co-écrit avec Didier Daenynckx.

→ **Des espaces de rencontre et de paroles** : « Les Causeries »
Objectifs principaux

- Permettre aux habitants de se rencontrer et d'échanger
- Faire connaître les actions du CSP
- Faire émerger de nouveaux projets, encourager les initiatives d'habitants
- Lutter contre l'isolement des publics fragilisés

2 rendez-vous hebdomadaires au CSP : mardi matin et vendredi après-midi
4 personnes régulières jusqu'à 8 personnes sur des temps forts

A noter que lors de ces temps conviviaux (jeux de carte par exemple), d'autres personnes, d'autres générations s'agglomèrent spontanément.

→ **La semaine Bleue**

En 2019, le CSP s'est plus investi dans l'action, notamment au travers du réseau animé via le CLIC Haute Saintonge.

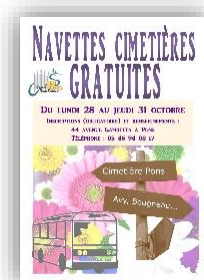
Globalement, on peut dire qu'il y a eu peu de participation par contre les participants ont exprimé leur satisfaction de découvrir notre accueil et les activités proposées.

Petit bémol pour le choix du moment de la visite/ goûter de la glanerie : en début d'après-midi, trop proche du déjeuner et surtout en début de parcours de « la marche bâton ».
Si cela devait se refaire, envisager ce temps, plutôt en fin de parcours.

Le constat est que sur le territoire de Pons, il y a eu peu de participation : les participants étaient majoritairement non Pontois.

Questions à se poser pour la prochaine édition :

- Avons-nous bien et/ou suffisamment communiqué ?
- Elargir le réseau sur le territoire Pontois ?



- **Mobilisation des bénévoles au marché de Pons** : projet soupe vendue par les ados lors d'un événement du CSP au Moulin de la Tour
 - ↳ 4 nouveaux participants
 - ↳ Dons de légumes pour soupe

Le jour de l'évènement, valorisation de l'action intergénérationnelle, les PA ayant participé à la réalisation de la soupe sont venus à la rencontre des ados qui distribuaient la soupe.

Bons échanges : envie de renouveler l'expérience

Synthèse :

- **Résultat sur le territoire**
Une prise en charge du public senior par un acteur ancré sur son territoire
- **Résultat pour le centre social**
Diversification du public accueilli, mixité sociale
Développement de partenariats dans le cadre de la mise en œuvre du projet
De nouveaux projets en réflexion sur le thème de l'intergénérationnel
- **Résultat pour les habitants**
Une réponse au besoin de rencontres, de liens à proximité de leur lieu d'habitation.
- **Perspectives**
Projet du groupe de PA de proposer un après-midi jeux de carte début 2020.
Envie de faire des sorties aux beaux jours : Pons, Mortagne, Talmont...

MAIS

Un quadruple constat est aussi nécessaire :

1. Les personnes âgées, le public senior constituent une entité globale, mais très diversifiée, tant par l'âge évidemment, mais aussi par les capacités, les envies, les freins divers qui peuvent exister. L'approche s'en trouve nécessairement complexe, oscillant entre approche globalisante (« les seniors ») soit individualisée.
2. Les personnes âgées qui se manifestent sont peut-être les plus visibles, et donc nourrissent les éventuels projets au travers de leurs idées. Mais il existe un public beaucoup plus invisible, et particulièrement en milieu rural, qui ne demande rien, qui ne participe à rien, mais qui pourtant souffre et, s'il ne peut exprimer d'envies, a des besoins parfois vitaux qui sont très difficiles à cerner.
3. Dans cet ordre d'idée, les personnes âgées, et là par contre de manière assez unanime, souffrent d'un problème de mobilité : que ce soit pour des grands trajets (Saintes, Jonzac etc.) ou des petits (aller au supermarché, descendre et remonter les rues de Pons), ceux qui n'ont pas les moyens sont soumis à des frustrations importantes, même si un petit service municipal prend en charge une partie de certains trajets.
4. Par voie de conséquence, la simple « bonne volonté », la « proximité avec les papys et les mamies » ne suffisent pas. Œuvrer pour l'écoute de ces publics seniors et agir pour les accompagner dans l'émergence de projet nécessite une approche technique, professionnelle. Ceci sous-entend de la formation, l'acquisition ou l'arrivée de compétences plus spécifiques.



SORTIES FAMILIALES

Descriptif de l'action ou des actions réalisées

Ce projet s'inscrit dans l'animation globale et animation collective famille proposée aux habitants tout au long de l'année.

L'action consiste en la mise en place de :

- Sorties, le plus souvent en mini- bus, à la journée
- Les souhaits des habitants sont pris en compte dans l'organisation. Des bénévoles référents participent ainsi aux réunions de préparation. Toutes les sorties se font sur des lieux permettant à un maximum de familles de pouvoir en bénéficier, qu'elles soient culturelles ou ludiques.
- Organisation de sorties favorisant la découverte des ressources locales, l'ouverture à la culture, le partage de temps de loisirs en famille, la rencontre avec d'autres familles

Les projets 2020

- **3 Sorties :**
 - Mai : l'aquarium de La Rochelle
 - Octobre : La vallée des singes
 - Décembre : Déjeuné à la cafétéria, courses de Noël et visite du château de la Roche Courbon

Publics

	2017	2018	2019
Nombre de personnes sorties	61	70	62

- 37 % de familles régime général
- 80 % des familles sont monoparentale
- 27% de personnes isolées

Moyens mobilisés :

Moyens humains

2 accompagnatrices salariées pour les sorties dont la référente famille

Financiers :

- Participation des usagers
- CAF : ACF + appel à projet
- Conseil Départemental : public DAC
- Structure : bénéficiaires des actions Bourses solidaires

Effets constatés :

- 2 nouvelles familles ont été accueillies dont une nombreuse (5 enfants)
- Des temps de loisirs riches d'échange intrafamilial
- Du lien qui se crée entre les participants et qui se poursuit en dehors du CSP
- Des liens mère/ filles que s'adoucissent
- Plaisirs à partager les souvenirs des sorties

Les sorties **favorisent les liens intergénérationnels, sociaux, familiaux.**

Groupe mixte : hommes/femmes, en difficulté d'insertion/vie active, jeunes/âgées...

Cette mixité est riche et parfois complexe : regards des différents participants, enfants témoins de comportements inadaptés, importance de la vigilance des accompagnatrices, sans faire de l'ingérence ou de l'éducation, il est nécessaire parfois de reprendre la situation et de l'expliquer.

Difficultés

- Annulation de dernière minute : réservation de grand bus non plein au départ : coût financier
- Vigilance face à la demande grandissante de public porteur de handicap.
- Difficulté à obtenir les inscriptions à l'avance

Il est nécessaire de revoir le fonctionnement des inscriptions mais surtout la globalité du projet et aller à la rencontre de nouvelles familles et favoriser l'implication de celles-ci, plus seulement dans le choix des sorties mais aussi peut dans des actions parallèles : autofinancement, valorisation de l'action....

L'Aquarium de La Rochelle



La Vallée des Singes



ACTIVITES 2019 : ANTENNE FORMATION

FORMATION 2019



La principale activité de l'antenne formation du CSP est la lutte contre l'illettrisme.

« Sans être nécessairement synonyme d'exclusion, l'illettrisme peut isoler et freiner l'insertion sociale, l'accès à l'emploi et la mobilité professionnelle de ceux qui y sont confrontés. C'est une entrave au progrès individuel et collectif. Mais c'est une situation dont on peut sortir. Des hommes et des femmes de tous les âges et qui vivent dans des contextes très différents y sont confrontés ; les situations de rupture (échec scolaire, travail, santé, famille...) peuvent contribuer à cet effritement des connaissances, mais des solutions appropriées pour remettre en route les processus d'apprentissage existent pour tous. C'est pourquoi il faut agir sur tous les fronts, à tous les âges de la vie, au plus près des personnes et des territoires, de manière coordonnée et pérenne si l'on veut vraiment prévenir et résorber l'illettrisme. »

Source ANCLI : Agence Nationale de Lutte contre l'Illettrisme.

Depuis octobre 2015, la région Nouvelle Aquitaine finance le dispositif **Clefs des Savoirs Citoyens**, dont le CSP est un acteur sur la Haute Saintonge. Le public visé est éloigné de la formation et du monde professionnel. Cette offre de formation contient 4 axes.

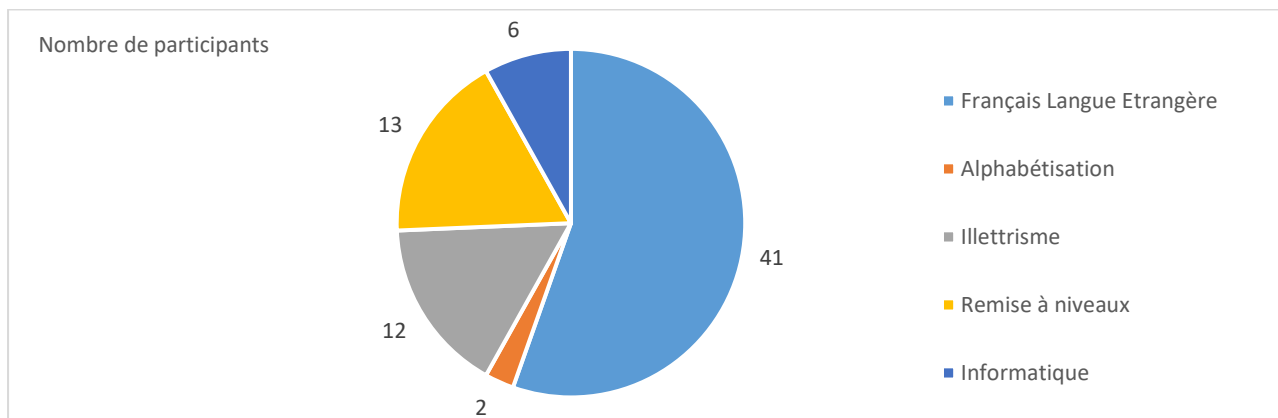
Les participants sont orientés par les conseillers du Pôle Emploi, de la Mission Locale, du Cap Emploi, les assistantes sociales...

Axe 1 : Savoirs Citoyens

Ce parcours vise la maîtrise de la lecture et de l'écriture pour des personnes en situation d'illettrisme ainsi que la maîtrise de la langue française pour les personnes d'origine étrangère.

Les formatrices sont Bernadette Messenger Chauvin et Stéphanie Blanchard.

En 2019, 75 personnes ont participé aux séances mises en place sur 3 lieux : Pons, Jonzac et Mirambeau.



La majorité des personnes sont d'origine étrangère et souhaitent apprendre le français pour faciliter leur intégration, trouver un emploi.

Ils sont demandeurs d'asile (8), mineurs non accompagnés (10) ou originaire de l'Union Européenne (20).

Exemples de parcours : C.G, originaire de Côte d'Ivoire, a participé à la formation afin de maîtriser suffisamment le français pour suivre une formation de mécanicien automobile au Centre de Formation pour Apprentis. Après 57 h, il a pu intégrer le CFA.

M.P, français de 60 ans, n'a pas été scolarisé et ne sait ni lire ni écrire. Il a souhaité participer afin d'apprendre à compléter les chèques pour être autonome et ne plus dépendre de sa fille.

Axe 2 : Savoirs Numériques

Ce parcours vise la maîtrise des outils informatiques, de l'initiation au perfectionnement.

La formatrice est Patricia Van Lempoel.

Exemple de contenu des séances :

- Découverte du clavier, de l'utilisation de la souris
- Navigation sur Internet, moteur de recherche
- Création et/ou utilisation d'une boîte mail
- Utilisation du site de Pôle Emploi, EmploiStore

Un module est composé de 9 permanences de 3 heures. En petit groupe (6 maximum), les personnes apprennent à utiliser l'ordinateur. 21 personnes ont participé aux différents modules.

Axe 4 : Premiers Gestes Professionnels/ Découverte des métiers

Ce parcours vise à la découverte des métiers en réalisant concrètement des gestes professionnels.

6 demandeurs d'emploi ont participé à ce module en septembre 2019.

Pour la mise en place de ce module, nous avons travaillé en partenariat avec le Pôle Emploi de Jonzac. Après plusieurs contacts, il a été décidé de proposer une action de formation dans le domaine de l'agroalimentaire. En effet, c'est un domaine professionnel sous tension dans le secteur.

Les conseillers du Pôle Emploi ont ciblé des demandeurs d'emploi des demandeurs d'emploi pouvant être intéressés par ce domaine d'activités. Une réunion d'information collective conjointe entre le CSP et le Pôle Emploi s'est déroulée à Jonzac. Sur les 30 personnes ciblées, 12 se sont présentées et 6 se sont inscrites pour le module.

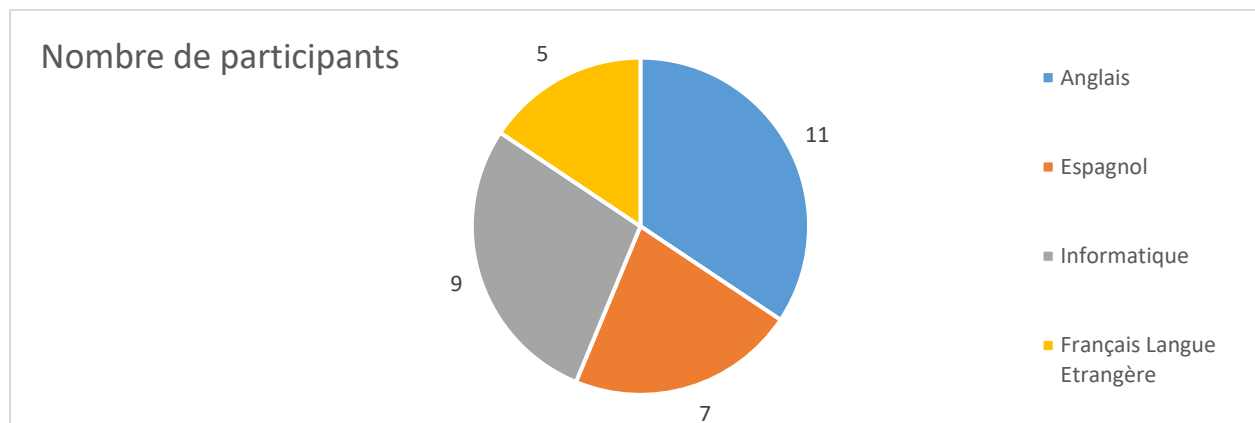
Durant les 10 demi-journées, les participants ont pu échanger sur leur parcours professionnel, découvrir des métiers, visiter des entreprises et rencontrer des professionnels. A l'issue de l'action, toutes les personnes ont été satisfaites et 3 ont déclaré vouloir chercher un emploi dans ce domaine.

La formatrice est Gaëlle Racinne.

Les activités pour les particuliers

Des cours sont proposés une fois par semaine aux personnes souhaitant perfectionner leur maîtrise d'une langue (anglais, espagnol ou français pour les étrangers) ou souhaitant apprendre à utiliser Internet, l'ordinateur ou une tablette. Le calendrier est calqué sur l'année scolaire, de septembre à juin. Plus qu'apprendre une langue ou à utiliser l'outil informatique, c'est aussi permettre aux gens de se retrouver, de créer du lien social.

Les contenus des séances d'informatique n'ont pas une visée professionnelle. Il s'agit surtout d'être autonome dans sa vie quotidienne : classer ses photos, faire des recherches sur Internet, utiliser une boîte mail, etc..



Les formatrices sont :

Anglais, Jean Price (bénévole)
Espagnol, Maria Monrosti
Informatique, Patricia Van Lempoel
Français Langue Etrangère, Stéphanie Blanchard

Les activités de Prestation de service :

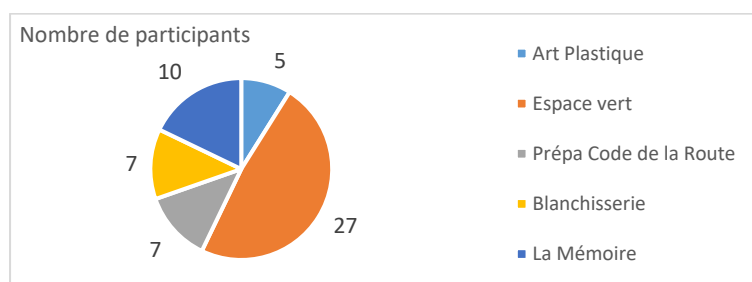
Depuis 2008, le CSP intervient auprès des ouvriers de l'Établissement de Service et d'Aide par le Travail de Jonzac sur

- des actions de soutien relatifs aux savoirs de base dans le cadre de leur atelier (espace vert, blanchisserie, ...),
- des cours de code de la route avant l'inscription à l'auto-école
- des thématiques définies avec le responsable de service (prévention sécurité routière par exemple).

Ces activités de soutien sont obligatoires pour les usagers et « rentrent » sur leur temps de travail. Elles ont lieu dans l'établissement le lundi soir et le vendredi après-midi.

L'atelier Art Plastique est une activité à participation libre se déroulant au CSP un vendredi après-midi sur 2. Audrey Demiras, l'animatrice, propose de faire différentes activités manuelles (mosaïque, peinture, ...)

En 2019, l'ESAT a souhaité que le groupe participe à un concours mis en place par l'ADEI sur le thème de l'environnement. Leur création a remporté le premier prix régional et le premier prix national.



Exemple de création, l'Arbre des compétences →



HABILITATION DE SERVICE PUBLIC

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine a souhaité revoir son mode de financement. En effet, une incitation de la Commission Européenne à reconsidérer ces savoirs de base non plus comme des « marchés » mais bien comme des « services publics » a engendré une importante remise en cause des renouvellements de partenariats.

Jusqu'à présent, les formations correspondaient à des « lots » d'attribution de marché, subventionnés à hauteur d'un certain nombre de « permanences » réalisés par des opérateurs ayant à « remporter le marché » sur le territoire. C'était une logique de « moins disant », à savoir que l'opérateur qui remporterait le marché serait celui qui fournit la même prestation, mais pour un tarif moindre que les autres.

Ce marché correspondait à la Haute Saintonge, en cotraitance avec la MFR de Chevanceaux et l'antenne CIPECMA de Jonzac. Le CSP jouait le rôle de coordination de l'ensemble.

Le nouveau système a commencé à être expliqué durant l'année 2019. La conception globale devait donc profondément changer :

- plus de « moins disant », mais prise en charge par le Conseil Régional d'un service correspondant à une logique de qualité digne d'un service public universel. Remboursement « à l'euro, l'euro ».
- moins de territoires désignés, correspondant à des bassins d'emploi. Passage donc de la Haute Saintonge à un ensemble plus vaste, comprenant la HS, + Saintes + Saint Jean d'Angely.
- Nécessité de passer par un mandataire unique, avec des cotraitants.

Entre temps, plusieurs anciennes structures de formation présentes dans l'ancien système n'ont pas voulu s'engager dans la nouvelle. Le C.A. du CSP a décidé de ne pas se positionner en tant que mandataire principal, mais d'agir en tant que cotraitant de la future organisation.

De fait, sur notre territoire bassin d'emploi, ne sont restés que le CSP (pour Pons et Jonzac), APEJ (pour Saintes/Cognac) et Envol (St Jean d'Angely). 2019 a servi à se préparer à la candidature qui a été rendue possible début 2020.

ACTIVITES 2019 : INSERTION

INSERTION 2019



La question de l'insertion est majeure au Centre Social et Culturel de Pons.

Elle se décline traditionnellement de plusieurs façons :

- L'insertion sociale et familiale faisant partie de la branche « Familles »
- l'insertion socioprofessionnelle des bénéficiaires du RSA : dispositif ASPRO⁵
- l'insertion socioprofessionnelle des demandeurs d'emploi de longue durée, via un chantier d'insertion avec plusieurs supports d'activité.
- L'insertion sociale des personnes isolées via le dispositif DAC
- L'aide à l'insertion, notamment professionnelle, par la proposition d'aide à la mobilité via la location de scooters.

En 2019, le CSP a poursuivi ces actions, au cœur de partenariats importants sur le territoire, mais aussi à tous les niveaux administratifs et territoriaux : ville, canton, communauté de communes, département, région, Etat.

Durant cette année, un début de transition a été mis en place, notamment par le biais de la Commission Insertion, mais aussi par un rapprochement avec les partenaires pour repreciser les projets. Une réécriture du projet global d'insertion aboutira à court terme, pour être plus en phase avec les problématiques du territoire et des habitants.

⁵ ASPRO : Accompagnement Socio **P**rofessionnel, dispositif du Département de la Charente-Maritime.

ASPRO : ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL

Objectifs opérationnels

- Accompagner le bénéficiaire vers un métier, un secteur professionnel, et définir avec lui les étapes pour y parvenir (formation, recherche directe...),
- Organiser son parcours en l'adaptant aux contraintes ou en l'aidant à les résoudre,
- Favoriser le retour à l'emploi.

➤ **Accompagnement réalisé en 2019 :**

- **112 entretiens individuels** d'environ 45 minutes à 1 heure.
- Lien avec la CCI de Jonzac pour un accompagnement à la **création de commerce** (Epicerie/Droguerie sur Pons créé par le bénéficiaire en 2019)
- Rédaction de **CV** par chaque bénéficiaire, recherche d'offres d'emploi, **redynamisation, candidatures** aux offres et candidatures spontanées. Auparavant, ont été identifiés les contraintes et capacités du bénéficiaire.
- Accompagnement dans les démarches auprès d'organismes de formation **Agent de sécurité aéroportuaire et CAP Propreté des locaux**. Lien avec Pôle emploi pour convention d'une **PMSMP** au camping Parc de la côte sauvage du 05 au 19 Aout 2019 (Animation d'enfants et activités manuelles, entretien)
- Mise en place de **plan d'action**. Mobilisation pour inscription au **code de la route** (La Poste) en candidat libre, suivi de l'avancé des résultats au fil des rendez-vous (diminution du nombre de fautes). **Préparation à des entretiens** d'embauche pour garde d'enfant(s).
- Accompagnement de recherche d'emploi : ménage en chèque emploi-service. **Contrat de 7h** hebdomadaires obtenu par la bénéficiaire.
- Redynamisation par la recherche d'emploi et **l'entrée en CDDI** sur un chantier d'insertion d'une bénéficiaire.
- Réalisation d'un **dossier MDPH**.
- Accompagnement à la CPAM de Saintes pour un **Bilan de santé** : Inscription d'un bénéficiaire.
- Détection de freins liés à la langue Française, lien fait pour une inscription aux cours de **formation FLE** (Français langues étrangères).
- **Entretien de régulation** avec la référente RSA/RISP. Arrêt de la mesure pour un bénéficiaire, qui a entrepris de manière autonome les démarches pour une **entrée en formation Ambulancier** à l'Aftral de Rochefort.

CHANTIER D'INSERTION

Le chantier d'insertion a fait l'objet d'un important travail de réorganisation. 2019 représente un démarrage de ces efforts et l'action se poursuivra sur les années qui viennent.

Le projet global d'insertion du chantier reposait sur une logique de 3 supports : Bâtiment/Espace verts ; Glanerie ; Chapiro-Radio. Les événements internes du CSP depuis quelques années, et plus particulièrement au sein du chantier d'insertion ont assez fortement impacté sur l'organisation, la teneur de l'accompagnement, la santé même des salariés.

L'insertion socioprofessionnelle est une question très technique et nécessite une approche à la fois précise, mais également adaptable aux personnes suivies. Un centre social peut grandement trouver matière intéressante dans son approche globale du territoire : les recrutements par exemple permettent de croiser des habitants qui ne viennent jamais au CSP. A l'inverse l'approche spécifique d'un centre social modèle la typologie d'accompagnement socioprofessionnel, qui dépasse le simple conseil en insertion professionnelle.

En 2019, l'option choisie a été clairement de revenir à des fondamentaux : le chantier d'insertion a pour objectif d'accompagner des demandeurs d'emploi de longue durée vers un rapprochement de l'emploi durable, y compris une formation professionnelle ou la résolution de problèmes sociaux individuels qui constituent des freins trop importants pour retrouver un emploi.

Pour espérer se rapprocher de cet objectif, l'organisation repose sur trois axes principaux :

- Le parcours du salarié qui débute dès l'entretien de recrutement
- Le suivi régulier entre les parties prenantes du chantier : les ETI, l'ASP et le directeur
- Un suivi et une réflexion permanente opérée entre ces acteurs (techniciens de l'insertion), les partenaires et en interne les administrateurs (conseil d'Administration, Bureau et commission Insertion).

Protocole de recrutement et de mise en place du parcours d'insertion	
Le temps de recrutement	<p>réunion d'information collective présentant le Chantier d'insertion, ses différentes activités, ainsi que ces missions, ses contraintes et le processus d'accompagnement spécifique.</p> <p>Entretiens individuels de recrutement en présence</p> <ul style="list-style-type: none"> • du Directeur, • de l'Accompagnatrice socioprofessionnelle et • de l'Encadrant technique d'insertion. <p>Une réponse est donnée à chaque postulant. Les personnes retenues sont contactées par téléphone avec prise de rendez-vous.</p>
L'entrée sur le Chantier	<p>Le contrat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ la durée hebdomadaire du temps de travail des salariés en parcours : 24 heures de manière générale, mais peut être portée à 28 heures, suivant les besoins de l'activité, ou bien l'implication du salarié dans l'organisation de l'activité et la construction de son parcours. ▪ la durée du contrat initial : 4 mois pour l'ensemble des salariés (contrat initial). ▪ la durée du renouvellement : Les renouvellements ne sont pas systématiques mais se font en fonction du projet du bénéficiaire et de sa capacité à y prendre part. Les durées de renouvellement sont donc variables mais n'excèdent pas 6 mois. <p>Le jour de la signature, sont réunis le nouveau salarié, le directeur, l'ASP et l'ETI. Le contrat de travail est lu et commenté. Le règlement intérieur est lu et commenté.</p> <p>Une visite du CSP et du lieu de travail est effectuée et un temps est accordé à la lecture du livret d'accueil et du livret de parcours. Livrets questionnés, remplis et commentés. Ces livrets constituent la trame de mémoire et d'avancée du salarié et de son accompagnement.</p>
Les étapes intermédiaires	<p>Au cours du premier mois d'intégration, un rendez-vous à 4 en présence du Directeur, de l'ASP, de l'ETI et du salarié permet d'échanger sur le parcours d'insertion, les premiers objectifs, des moyens et du temps nécessaires.</p> <p>Chaque mois un entretien obligatoire avec l'ASP permet au bénéficiaire d'avancer dans ses recherches et démarches. En 2019, les entretiens ont été le plus souvent hebdomadaires, voir bimensuels.</p>
Evaluation du contrat initial	<p>Au cours du quatrième mois, un rendez-vous d'évaluation à 4 est organisé afin de partager les observations, les ressentis, les constats : les compétences, freins, espoirs, réalité des projets.</p> <p>Selon cette évaluation, et d'un commun accord, il est décidé si un renouvellement est possible, souhaitable et réaliste et sur quelle durée : ceci dépend du projet, et de la capacité d'accompagnement (formation, résolution de problématiques variées).</p>

L'encadrement et la formation technique
<p>Ont été assurés par les encadrants techniques d'insertion, l'assistant technique.</p> <p>L'ETI encadre les salariés en insertion en situation de travail, afin de leur permettre l'acquisition de savoir être et de savoir-faire. Il évalue les compétences professionnelles acquises tout au long du contrat de travail et formalise ses acquis et identifie sur cette base l'éventuel besoin de formation complémentaire.</p> <p>Une réunion entre chaque ETI et le directeur a lieu tous les quinze jours.</p> <p>Une réunion entre chaque ETI et l'ASP a lieu régulièrement, sur demande, et formalisée une fois par mois.</p> <p>Une réunion regroupant tous les acteurs a lieu tous les trimestres.</p>

Coordination : l'évaluation du travail et des personnes
<p>Des temps d'échanges réguliers entre ETI/ASP, Direction/ETI/Salarié/ASP permettent d'accompagner le salarié dans son parcours.</p> <p>Des réunions de coordination ont lieu tous les 15 jours entre les différents coordinateurs du Centre Social (responsables de secteur, ETI, ASP, secrétariat, comptabilité...) permettant d'optimiser l'activité de la SIAE entre autres.</p>

Action d'accompagnement	
Accueil et diagnostic socioprofessionnel	<p>Suite au recrutement, un premier accueil se déroule entre le bénéficiaire et l'ASP. Celui-ci permet d'identifier et d'analyser les difficultés afin de définir le parcours du bénéficiaire ainsi que l'accompagnement socio professionnel. L'accompagnement socio professionnel se déroule tout au long de la présence du bénéficiaire sur le chantier.</p> <p>Cette étape permet d'établir un bilan de la situation socio professionnelle du bénéficiaire. Elle permet la définition du parcours d'insertion pouvant être amené à évoluer au fur et à mesure de la progression au sein de l'équipe.</p> <p>Le travail se fait en lien avec les partenaires sociaux chargés du suivi des personnes.</p>
Construction de projet et parcours de formation	<p>Après le travail de diagnostic et d'évaluation, la présence sur un terrain d'apprentissage et d'expérience permettent la définition et la construction du projet professionnel par les échanges réguliers avec l'ETI référent.</p> <p>Le parcours se construit en mettant en place des outils, définissant des objectifs, fixant des échéances pour définir clairement un projet.</p>

Quelques chiffres :

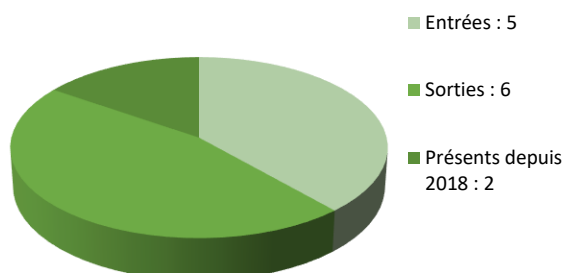
- 362 Entretiens individuels réalisés d'une durée moyenne d'une heure soit 362h
 - Soit 30 Entretiens mensuels.
- 15 heures mensuelles de suivis administratifs individualisés
- 40 heures mensuelles de coordination (Entretiens Direction, ETI, recrutement, évaluation, tableau de suivis, préparation et réunion comité de suivi, CTA, DG, liens partenaires...)
- 2 à 5 heures hebdomadaires de veille documentaire, rendez-vous extérieur partenariale, formation, forum...)
- Signature d'une convention de partenariat avec la CPAM 17 le 29/09/2019 suivi de 2 Accompagnements des salariés au bilan de santé à Saintes (2X6h) le 25/07/2019 et 05/09/2019
- 2 Accompagnements à la visite médicale (Jonzac) 2h
- 1 Accompagnement au point CAF (Jonzac) 2h
- 2 Accompagnements logement
- Accompagnement des salariés au forum Découverte des métiers du spectacle à Saintes le 13/03/2019
- Participation au Forum de l'emploi des Métiers d'aide à la personne au Centre des Congrès de Jonzac le 29/03/2019.
- Participation à la formation CAP Métiers à la Maison de l'emploi de Jonzac.
- Rencontre avec l'équipe mobile psychiatrie précarité (EMPP) de Jonzac. Entretien collectif avec une équipe de salarié du Chantier. Lien pour entretien individuel des salariés volontaires.
- Visite du GRETA Pons.
- Rencontres et échanges entre ASP SIAE : Atel, SAS Saintes... et service ATOUT + Charente (Dispositif BRSA Charente)
- Rencontre Uniformation / Charente Inov Emploi ...
- Formation Gestes et Postures pour tous les salariés du Chantier d'insertion le 27 Novembre 2019 et le 18 Décembre 2019.
- 3 formations CACES R389 catégorie 2-5 financées par le PIC IAE et réalisées au CIPECMA sur le site de Jonzac.
- 1 Entrée en formation Assistant de vie dépendance le 27 Septembre 2019 (formation qualifiante de 6 mois). Financement SPRF.
- 2 PMSMP réalisées : Un salarié a bénéficié d'une PMSMP d'une semaine en Janvier 2019 dans une auto-école pour confirmer un projet professionnel. Cette PMSMP a permis au salarié de réaliser que ce projet ne lui convenait pas. Une PMSMP de 15 jours en Avril 2019 dans une sellerie maroquinerie a permis à une salariée de reprendre confiance en elle dans un milieu de travail ordinaire. Cette salarié n'a pas poursuivi ce projet, mais à pu confirmer son choix de projet

professionnel en lien avec la dextérité, la minutie et l'artisanat. Madame souhaite aujourd'hui faire une formation de tatoueur.

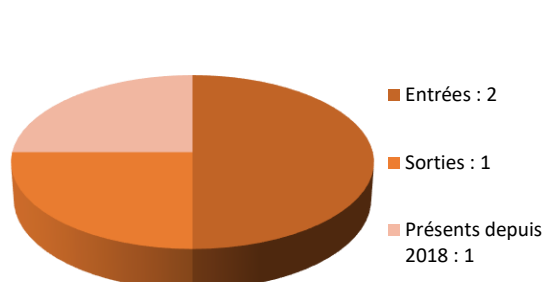
Témoignage d'une salariée du Chantier d'insertion. Elle n'avait jamais osé passer la porte du centre social, jusqu'à être orientée sur une action du Centre social il y a maintenant 7 ans.

« Quand j'ai commencé l'atelier cuisine avec Bernie, j'étais réservée, peur d'aller vers les autres. En plus la cuisine me redonner l'envie de refaire la cuisine. Puis j'ai senti un changement pour une autre activité : l'atelier créatif de Julie. Ca m'a encore plus ouverte : parler, rire... Et à toucher ma créativité pour le cartonnage. Ces ateliers m'ont fait prendre confiance et prendre soin de moi. Et encore plus depuis que je travaille. »

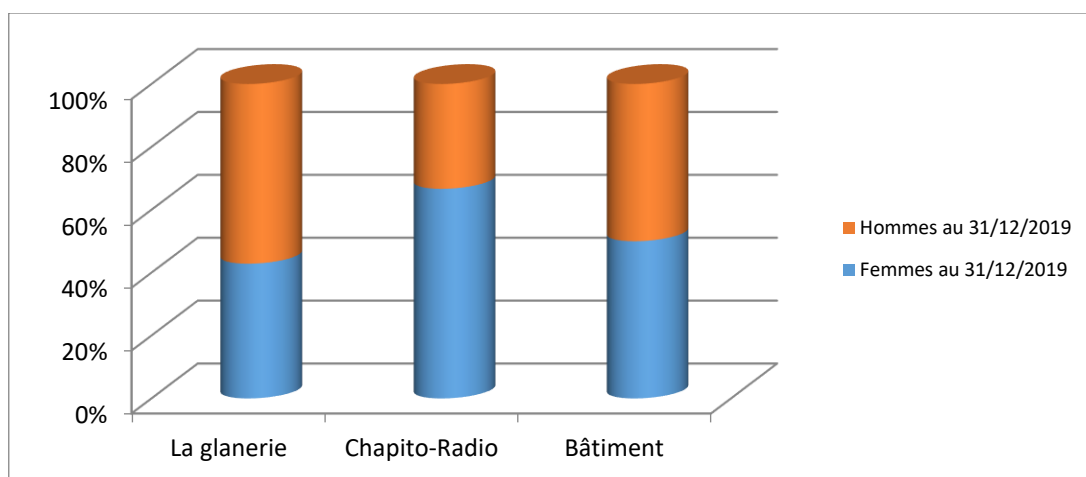
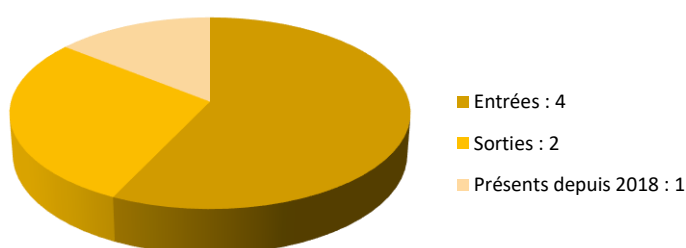
Les salariés de la Glanerie au 31/12/2019



Les salariés de Chapito-Radio au 31/12/2019



Salariés du Bâtiment au 31/12/2019



CHANTIER D'INSERTION : FOCUS GLANERIE

Bilan qualitatif :

Organisation interne

1^{ère} année complète au poste d'ETI pour Audrey Suraud, au poste d'ASP pour Gaëlle Racinne et arrivée de Christophe Robert au poste de directeur en Mars.

- Réorganisation générale de l'activité recyclerie (Christophe et Audrey)
 - Changement des jours d'ouvertures et des horaires à partir de mi-octobre
 - Adaptation de l'équipe aux besoins de l'activité : 1 équipe vente + 1 équipe manutention
 - Mise en place de rdv régulier : ASP + salarié / ASP + ETI / Dir + ASP + ETI + salarié / Dir + ETI
 - Redéfinition des actions des salariés et du cadre dans le travail
 - Fonctions du directeur, de l'ASP, de l'ETI et des salariés en CDDI
 - Mise en place de modes opératoires par poste :
 - Collecte / réception don / tri / remise en état / mise à prix / vente / livraison
 - Réaménagement des espaces de travail :
 - Ateliers peinture et bois / zone de tri et mise à prix / boutique / espaces de vente
 - Arrivée d'un bénévole (mi-octobre) : Robert Toumi transmission de savoir en ébénisterie
 - Interruption des transmissions de savoir en cours d'année : cannage/ paillage et mosaïque, ces activités avaient besoin d'être stoppées car elles n'étaient pas prioritaires en terme d'acquisition de compétences et non productives, nous avons voulu mettre en avant les autres actions tel que le travail du bois et les activités principales de la recyclerie (collecte / tri / revalorisation / vente).
- ➔ Année mouvementée dû à l'absence de définition précise de l'activité recyclerie et aux habitudes de l'ancienne équipe, adaptation difficile d'Audrey en tant que responsable jusqu'au changement d'équipe et de réorganisation du travail mi-octobre. Depuis cette date, l'activité et l'équipe se portent bien.

Autres actions de la recyclerie

De plus en plus de sollicitation de la recyclerie

- Sensibilisation au recyclage
 - Demande de visite :
 - o Établissements scolaires (lycée, collège)
 - o Mission locale Jonzac
 - o CCAS sénior Saintes (prestation payante)
 - o Sénior Pons (halte lors d'une balade « Semaine bleue »)
 - o Inner Wheel Club Royan
 - Demande de stage (découverte du métier de valoriste, mission locale, PEUCR)

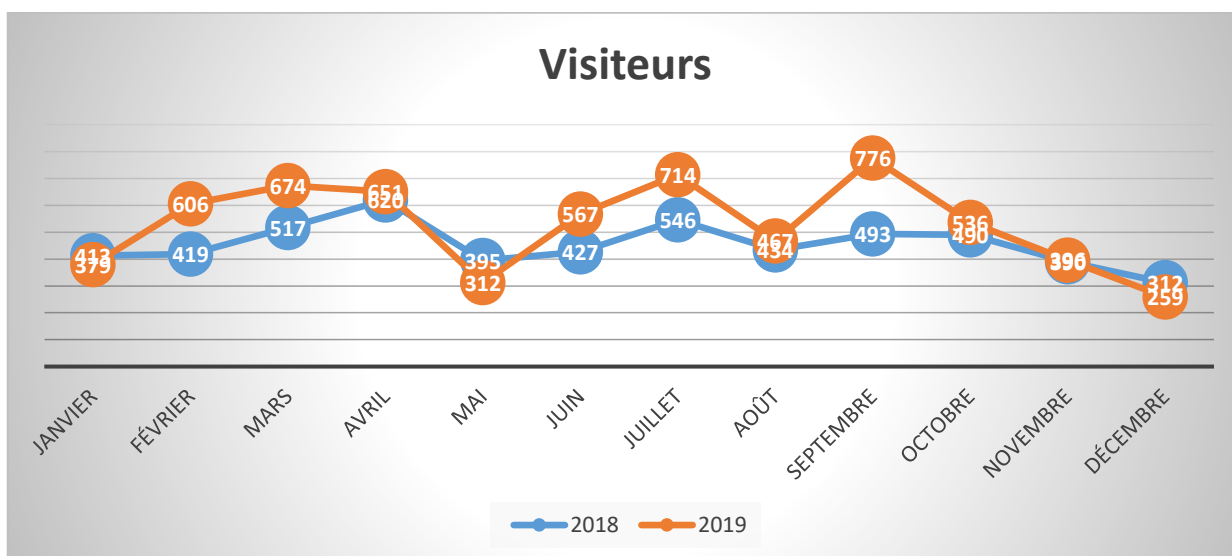
➔ Quelques refus dus au changement d'organisation

- Actions inter-secteurs
 - Fournir du matériel ou prestation (mobilier, vaisselle, réparation, livraison)
 - Organisation d'évènement : « bourse aux instruments de musique » « un samedi au moulin » Spécial Noël

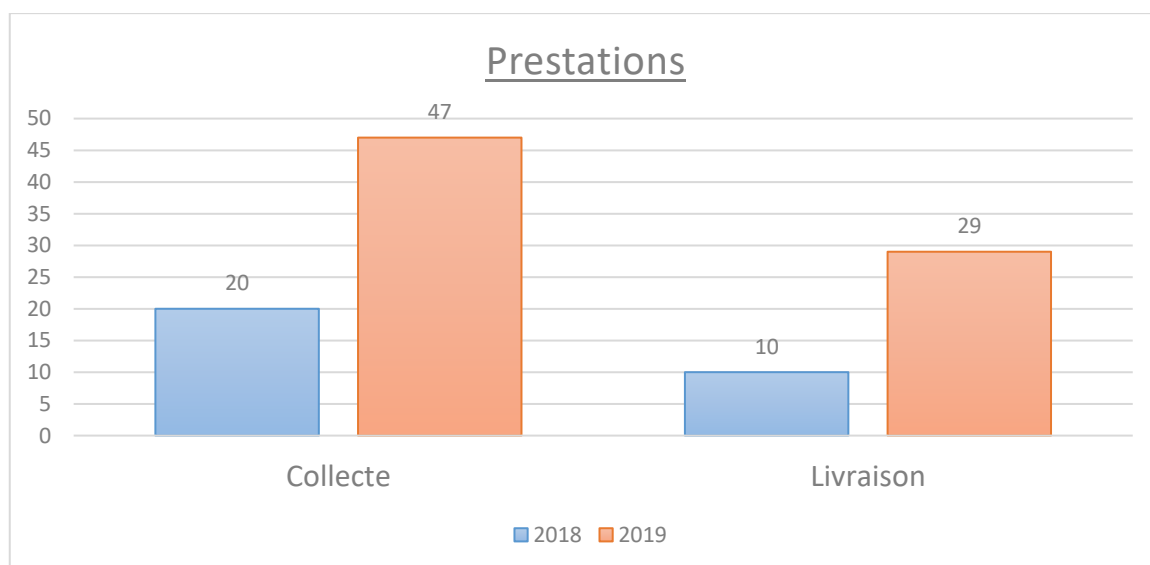


Bilan quantitatif :

Vente et fréquentation



Prestations



Un nouveau tarif de livraison a été voté par les membres du CA en Juin 2019

0 à 5 km	5€
+ 5 à 10 km	10€
+10 à 25 km	15€
+25 km	0.60 € / km



D.A.C

Démarche d'Accompagnement Concerté

Rappel des objectifs de l'action :

La Démarche d'Accompagnement Concerté propose aux personnes un parcours visant à :

- Rompre l'isolement
- Faire le point
- Participer à des échanges
- Développer leurs capacités d'agir

Dans le cadre de la convention avec le Conseil Départemental de la Charente Maritime, la coordinatrice accueille des personnes volontaires en situation de fragilité ou de vulnérabilité.

Un parcours, articulés accompagnement individuel et activités collectives est progressivement mis en place pour développer l'autonomie des bénéficiaires.

Les axes prioritaires consistent à permettre de rompre l'isolement, participer à des échanges, faire le point et développer sa capacité d'agir.

En valorisant les ressources et les potentiels de chacun, cet accompagnement favorise l'intégration et l'expression des personnes isolées au sein de groupes, redonne l'envie d'être actif, élargit le champ des connaissances...

L'approche collective complétée par l'approche individuelle incite progressivement les individus à se prendre en charge.

**Mais, cette participation a parfois été compliquée, car une relation de confiance a dû d'abord s'instaurer avec les professionnels pour que les personnes les plus isolées soient en capacité d'intégrer un groupe.
De plus, sortir de chez soi et venir jusqu'au Centre Social a pu parfois demander beaucoup de courage. Mais cela constitue une première marche vers l'autonomie et la socialisation.**

Organisation et déroulement :

L'action est basée sur une entrée et sortie permanente pour les bénéficiaires.

a) Phase d'Accueil

Les personnes peuvent venir spontanément ou motivées par « la bouche à oreille » et/ou orientées par leur référent (rSa, délégué à la tutelle, AS, éducateur, conseiller Pôle Emploi ou Mission Locale...).

b) Parcours

Différents parcours peuvent être proposés aux bénéficiaires, compte tenu de leurs besoins spécifiques, de leurs envies et de leur situation. Au sein de la structure, les ressources sont diverses, tant au niveau des moyens humains, que des activités à disposition. Les personnes se positionnent sur un atelier qu'elles choisissent en fonction de leurs goûts, de leurs savoir-faire ou de leur curiosité et/ou une sur une action qui répond de manière plus ciblée à leur(s) besoin(s) ou problématiques.

- Au travers d'actions collectives :

Le contenu des ateliers proposés est axé sur des thèmes de la vie quotidienne : bricolage, **faire soi-même (nouveau 2019)**, artisanat, couture, informatique, à la portée de tous, mais aussi sur la culture et les loisirs : radio, **sorties à la découverte du patrimoine local (nouveau 2019)** et Bien être.

Des ateliers orientés aussi vers l'acquisition de compétences utiles au monde du travail : informatique, savoirs de bases, mobilité... D'autres activités de type événementiel sont également accessibles :

Repas à thèmes, soirées (gala, « jeux de société...), actions ponctuelles (Gratifiera, bourses d'hiver et de printemps...)

Enfin, des actions collectives permettent d'aborder le thème de la parentalité et de concerner les sorties en famille

- Au travers d'un suivi individuel personnalisé (interne / externe) :

Une phase d'accompagnement et d'écoute basé sur des entretiens « points d'étape », destinés à la définition d'un parcours avec orientation vers des actions hors structure (PDI, associations caritatives, équipe pédagogique et/ou éducative, AS établissements scolaires, PMI...)

Ce suivi individuel accompagne également à la formalisation et la recherche de solutions aux freins & résistances (mobilité, santé, famille...).

Encore en 2019, le public étant en majorité féminin, il y a eu une forte demande d'entretiens individuels pour conseil sur des situations familiales (scolarité des enfants, santé, comportement...), financières (dossier CAF, trop perçu...), juridiques...

La coordinatrice reçoit les questionnements, les traite si cela entre dans ses missions et/ou ses compétences, mais surtout oriente et/ou met en relation le demandeur avec les services compétents sur le territoire.

Par exemple, 2 mamans ont pu être mise en relation avec l'éducatrice de prévention...

c) Points d'étape

Selon les besoins et l'évolution du projet des personnes, des entretiens ont lieu en cours de parcours autres que le suivi individuel

d) Bilan de parcours

Pour chaque bénéficiaire, une rencontre a lieu 1 à 2 mois avant la date prévue de la fin de l'accompagnement. Ce bilan est ensuite transmis au référent prescripteur.

Dans la mesure du possible, le bilan prend la forme d'une rencontre tripartite afin d'évaluer l'évolution du projet et d'envisager la suite du parcours d'insertion de la personne.

Typologie du public :

La convention prévoit l'accueil de 50 personnes en 2019 47 personnes ont pu bénéficier de l'accompagnement.

Caractéristiques marquantes :

- Les femmes représentent 70% des personnes accueillies
- Près de 57% cumulent 3 et plus problématiques
- 45% bénéficient du RSA
- 47% n'ont aucun moyen de mobilité
- 49% ont des problèmes de santé repérés

Moyens dédiés à l'action

a) Humains

Composition de l'équipe :

Nom / prénom	Qualification	Missions
COORDINATION		
FRANCO Véronique	BTS ESF - Coordinatrice	Accueil, entretien et accompagnements des bénéficiaires
ANIMATION		
MESSAGER CHAUVIN Bernadette	BAC – Formatrice et animatrice	Accueil, accompagnement sur les ateliers savoirs de base et faire soi-même
BLANCHARD Stéphanie	BAC +2 - Responsable antenne FORMATION	Accueil et accompagnement sur les savoirs de base
VAN.LEEMPOEL Patricia	BTS – Formatrice informatique	Accueil et accompagnement sur l'atelier informatique
GAUCHOU Fabrice	BPJEPS – Coordinateur et animateur radio	Accueil et accompagnement sur atelier communication/ expression
BLANCHARD Mélissa	CAP	Animation atelier arts plastiques et sortie découverte du patrimoine local
FRANCO Véronique	BTS ESF – Référent famille	
ADMINISTRATIF		
DUMONT Nathalie	Comptable	Gestion comptable de l'action
MORINEAU Laure	Secrétaire	Secrétariat de l'action
BENEVOLAT		
YOUSSEFI Francine	Retraitée enseignement	Co-animation sur atelier savoirs de base
JUBILO Anna	Retraitée fonction hospitalière	Accompagnement sur atelier bien être
SICARD Nelly	AMP en gériatrie En incapacité suite à accident	Co-animation ateliers discussion
GAFFRIC Julie	En emploi	Accompagnement bénéficiaire atelier loisirs créatif

Une réunion de régulation d'équipe est organisée tous les trimestres et traite des questions liées à l'accueil, l'accompagnement des publics, le fonctionnement et l'organisation de l'action, mais également le développement de projets au regard des besoins repérés dans la structure ou exprimés par les partenaires ou bénéficiaires.

Ces temps d'échange permettent de réfléchir à la mise en place de nouvelles activités et aussi de déterminer la manière de communiquer au mieux avec le réseau de partenaires prescripteurs et qui nécessitent de connaître nos modes de fonctionnement pour pouvoir expliquer et essayer au niveau du territoire.

b) Matériels

La structure dispose de moyens nécessaires au bon déroulement de cette action.

Des moyens techniques et pédagogiques :

Salles d'activité, matériel nécessaire au fonctionnement technique de chaque atelier et action :

Ordinateurs, logiciels divers, connexion internet, vidéoprojecteur, documentation, ouvrages techniques et pédagogiques

Des moyens administratifs et logistiques : bureaux d'entretiens, minibus pour les transports, service de secrétariat et comptabilité

c) Financiers

L'action est en partie financée par le Conseil Départemental pour l'accueil et l'accompagnement des bénéficiaires du rSa et depuis 2012 pour tout public vulnérable accompagné et orienté par un travailleur social.

Le Partenariat :

Consolider le réseau et mailler du territoire

Les bonnes relations sont gage d'une bonne cohérence dans nos actions et représentent un soutien incontournable.

Les référents partenaires de l'action sont :

- Assistante Sociale de secteur DTHS Jonzac.
- AS référent rSa DTHS, Gémozac, Saintes
- Accompagnateur socioprofessionnel : CAP Emploi, ASP chantier insertion,
- Délégués à la tutelle : UDAF, ADEI, MSAIS, PREMA
- Prestataires PDI : MFREO Saintonge et Aunis : MFREO, MSA Formation
- Accompagnateur handicapé : PTA sud 17
- Public jeunes : Mission Locale, SAMM, SAMIE

Depuis le démarrage de l'action, le CS Pons s'était attaché au les rencontres tripartites, pour des raisons essentielles :

1. Mieux accompagner les bénéficiaires dans leur intégration :

Réduire l'appréhension et la peur de l'inconnu.

Les entretiens menés de manière tripartite permettent de limiter les « pertes » de bénéficiaires entre la prescription et la notification de rendez-vous d'accueil, cela permet également au bénéficiaire de « vérifier » « l'accompagnement concerté » et en mesurer l'intérêt.

- Le bénéficiaire se sent bien « entouré » et rassuré : comprend ainsi mieux la cohérence du dispositif ainsi que l'harmonisation du discours des différents accompagnateurs (animateurs, formateurs, coordinatrice DAC, Assistantes Sociales, délégués à la tutelle...).

« ...je me sens soutenue en globalité, avec des accompagnateurs en accords... » Dixit une bénéficiaire.

Même si, il est souvent compliqué de faire coïncider les agendas, la notion de concertation est toujours appuyée, et si vraiment la tripartite ne peut pas avoir lieu à l'accueil, elle se fait lors d'un point d'étape

2. Mieux accompagner les bénéficiaires durant leur parcours :

Des rencontres tripartites sont aussi des temps de point d'étape important, qui permettent de revoir, évaluer les évolutions depuis le démarrage de l'accompagnement. Ce temps vise à évaluer en permanence la pertinence du parcours imaginé avec chaque bénéficiaire

Ainsi, il est plus facile d'être au plus près des besoins, des attentes dans le but d'atteindre les objectifs de départ. Ces espaces de parole encouragent le bénéficiaire à se mettre en mouvement en lui permettant de raconter son expérience et son ressenti.

La force du partenariat réside dans la capacité à faire que le parcours se déroule en meilleure cohérence et de manière plus efficace et efficiente, car les partenaires peuvent être multiples et les solutions peuvent, de ce fait être combinatoires.

3. Communiquer, informer pour optimiser les missions d'insertion sur le Territoire :

2019 fut une année particulière pour le CSP, plusieurs mouvements de personnel ont généré des retards dans le suivi des dossiers depuis 2018 et ont fragilisé la communication sur le territoire.

Le premier semestre a permis la rencontre des bénéficiaires, le rattrapage du retard administratif et d'entamer la reprise de contact avec les différents partenaires.

Le 14 juin 2019, sur le temps de bilan 2018 prévu avec le département, sur demande de Mme Ligoule, nous avons proposé un point sur le premier semestre 2019, ce qui a permis d'échanger avec l'équipe professionnelle de la délégation territoriale de Haute Saintonge, sur nos relations à ce moment précis. Le constat fut que le contact avait perdu en intensité et en clarté. Plusieurs rendez-vous ont été organisé entre les directions et avec les services en vue de clarifier le plus possible la raison d'être du partenariat et l'attachement fort du CSP à travailler avec la DT.

Depuis, le 12 septembre 2019, une rencontre collective a eu lieu entre le service action social de la DT de Haute Saintonge et le CSP, où nous avons pu « refaire connaissance » et redonner du sens à la mission et la place de chacun dans l'accompagnement de nos publics communs.

L'organisation de rencontres partenariales est actée comme devant être régulières et des projets d'actions collectives envisagés.

Le travail de réseau est engagé et nous souhaitons tous qu'il se poursuive.

Un réseau actif coordonné par la Fédération des Centres Sociaux : qui a créé une dynamique entre les référents / coordinateurs DAC du Département...

Ceci a eu pour objectif prioritaire de mailler le territoire de manière élargie et a contribué à uniformiser les pratiques par le biais de rencontres régulières.

Des outils de communication pour renforcer le partenariat :

Tout le CSP est concerné par le travail sur sa communication : création d'une charte visuelle, étude des supports et des canaux de communication.

Se rendre plus visible et donc plus compréhensifs pour les partenaires et les publics.

Evaluation de l'action :

Effets repérés et résultats attendus

a. Les difficultés

A l'Entrée et en termes d'implication

Même si les personnes ont intégré la mesure, certaines ont eu du mal à se mobiliser, pour les raisons suivantes :

- ➔ **Manque de confiance**, peur du regard des autres et mauvaise image de soi sont des freins à l'entrée et à l'implication. La plupart des personnes qui participent aux ateliers sont isolées, fragiles et n'ont aucune activité. Elles sont partagées

entre l'envie, le besoin d'avoir une activité et la crainte d'être mises à l'écart.

- **Préoccupations familiales** et/ou personnelles prégnantes, ne permettant pas aux bénéficiaires d'intégrer un cadre présenté comme sécurisant : Garde d'enfants, rendez-vous médicaux ou spécialisés pour les enfants, transport du conjoint non mobile...
- **Difficulté à mesure l'intérêt** : « Je suis très bien seule chez moi ! » « Je vois déjà une assistante sociale » Dans ces cas précis, un temps de rencontre individuelle permet le plus souvent de repréciser le cadre de l'accompagnement et/ou de faire s'exprimer la personne sur le/les « vrais » freins et souvent de relancer la motivation.
- **Problème de mobilité** pour se rendre aux rendez-vous et aux activités proposées
Ces difficultés rencontrées au quotidien, font que la participation à l'action de manière régulière et assidue est demeurée compliquée.

En 2019, 1 abandon volontaire, jugeant que la mesure ne lui convenait pas.

1 abandon « non identifié »

1 bénéficiaire peu assidu, dont l'accompagnement se poursuit en 2020, dont les freins restent compliqués à lever.

La mise en confiance, l'écoute et l'accompagnement « pas à pas » ont été indispensables à la construction de projet et la réussite de parcours. Le travail avec les référents est, incontournable pour l'entrée et l'atteinte de résultats.

A la Sortie :

Il demeure également difficile de décider d'une fin de DAC, de mettre un terme à la mesure pour les bénéficiaires cumulant les problématiques.

Chaque parcours se révèle très différent, et souvent concernant ce public, les problématiques se révèlent au fur et à mesure et donc nécessitent beaucoup de temps pour faire le tour des freins, des résistances et des besoins.

Nous constatons que **la prise de temps est indispensable** pour que les effets envisagés s'installent.

Nous nous sommes attachés à être très clair et réaliste sur les objectifs, ainsi plus facile à atteindre afin de mettre le bénéficiaire dans une situation de réussite qui favorisant la poursuite du travail sur les différentes problématiques.

Moins il y a de problématique à l'entrée, plus le bénéficiaire sort de l'accompagnement rapidement en passant dans le droit commun pour certains sur les activités du CSP, maintenant un lien de veille...

b. Résultats attendus

- Le modèle a généré des « **effets en cascade** » :

2 des personnes sorties de l'action sont aujourd'hui co-animatrices d'atelier. Elles ont su reprendre confiance et ont su exprimer l'envie de transmettre leur savoir-faire, espérant pouvoir donner autant qu'elles ont reçu lorsqu'elles étaient bénéficiaires de l'accompagnement.

6 autres bénéficiaires sont parties en emploi : chantier d'insertion CSP, contrat 7 heures mairie et autres.

Mais, au-delà de ce résultat, ce qui est à retenir également réside dans les effets complémentaires que ce parcours a produit dans une vie : une maman solo de 5 enfants qui s'est engagé dans des soins de santé (dentaires, arrêt tabac) et qui a démarré un parcours mobilité (inscription au code de la route).

- Le **pouvoir d'agir par l'autonomie et l'implication** :

L'on constate que lorsque les bénéficiaires reprennent confiance, retrouvent une image plus positive d'eux même, ils parviennent à s'investir dans leur activité (assiduité, curiosité, initiative) mais n'hésitent pas, également à devenir « acteurs » de la vie du CS Pons : engagement dans des actions collectives et participation à la réflexion de projets. Ils peuvent aussi, devenir de véritables « porteurs de parole » et facilitateurs, pour encourager les « premier pas vers le Centre Social ».

ACTIVITES 2019 : ACCUEIL(S)

ACCUEIL(s) 2019



La question de l'accueil a été franchement abordée en 2019, tant pour développer les axes prévus dans le cadre du projet social global 2019 2022, mais aussi car la fonction est tellement importante qu'il a fallu s'y atteler au plus vite.

On voit très rapidement qu'il y a plusieurs types d'accueil au CSP

- Le plus connu, celui qui est au 44 av. Gambetta, adresse officielle et qui est l'adresse de bon nombre d'activités : formation, ASP, ALSH etc. Pourtant, l'adresse 44 Av. Gambetta est une porte fermée pour raison de sécurité. Bien entendu, il y a un renvoi vers une autre ouverture, mais la situation est lourde de sens.
- Un lieu d'activités important : le moulin de la Tour, où résident la Glanerie, les ateliers du Chantier Bâtiment, et bon nombre d'espaces pour la danse, la couture, le hip hop etc. Avec un peu d'observation, on s'aperçoit que beaucoup de personnes extérieures viennent là par curiosité, mais aussi par plaisir d'être au bord de l'eau, pour rencontrer d'autres personnes, pour parler, prendre un café etc. Il y a donc ici aussi un espace d'accueil au sens des centres sociaux.
- La radio est un espace d'accueil important, dans les studios ou en mission à l'extérieur. Or les principes sont parfois différents, sous prétexte d'une autre occupation. Pourtant là aussi, on s'aperçoit que plusieurs personnes viennent à la radio pour parler, boire un café, rencontrer du monde etc.
- L'ALSH, du moins les temps d'accueil des parents sont potentiellement de sérieux espaces ouverts. De même les temps d'attente des parents pendant les ateliers des enfants pourraient aussi être investigués ...
- Enfin, un projet a émergé en fin d'année : un accueil mobile, à l'intérieur d'un ancien minibus. C'est l'axe premier du projet 2019 2022 : « aller vers ». Mais c'est aussi une fonction capitale du Centre Social.

Toutes ces réflexions ont nourri les travaux de la Commission Communication, mais aussi le travail des professionnels en charge des accueils. Un projet spécifique accueil va s'écrire dans la continuité (à partir de 2020), avec un premier point d'orgue : un séminaire en début d'année 2020.

L'aspect matériel de ces accueils sera également travaillé.

ACTIVITES 2019 : CULTURE / ANIMATION

CULTURE / ANIMATION 2019



ATELIERS



Les ateliers du CSP ont maintenu la possibilité de pratiquer une activité pour le plus grand nombre, à un tarif attractif. Ces tarifs ont d'ailleurs été harmonisés à la précédente A.G. afin d'offrir, autant que possible, une activité revenant à près de 5h l'heure.

Mais des ateliers d'activité dans un centre social répondent à un objectif important : pratiquer des activités d'expression, de bien être, sans pour autant être purement consommatoire. Etant Acteur du Lien Social, un Centre Social fait reposer ses propositions sur les demandes et les besoins de la population du territoire, tout en essayant d'impulser certaines dynamiques.

Traditionnellement, ces activités sont présentées au Forum des Associations organisé lors du premier dimanche de Septembre. En 2019, le CSP était présent massivement, ainsi que Radio Pons.

Une nouvelle plaquette a été construite avec l'aide d'une graphiste locale pour renouveler l'image du CSP, en conformité avec le nouveau projet social, et notamment un axe sensible au recyclage de papier.

Qi Gong
Gym douce
Cafés Philos
Tricot

Créatives
Hip Hop
Danse
Cirque

Musique
Théâtre enfants
Théâtre adultes

Ces activités donnent lieu – ou pas – à un spectacle de fin d'année. Très demandé par certains, inutiles pour d'autres, la forme même de ces galas sera questionnées pour l'intégrer dans un ensemble plus conforme à l'esprit du projet global du CSP : sans doute une « Fête de la Famille ».

UNIVERSITE POPULAIRE DES CULTURES ET SAVOIRS CITOYENS



Première année de l'UPCSP : conférences, spectacles, ateliers, ciné-débats etc.

Session d'ouverture de notre première édition de l'Université Populaire des Cultures et des Savoirs Partagés. On peut dire que c'est un premier bilan positif avec une fréquentation inégale suivant les événements et propositions, mais toujours satisfaite.

Mercredi 05/06/2019 : conférence Zebrook (Hôpital des Pèlerins)
Mercredi 12/06/2019 : 3 intervenants (Auditorium de la Mairie) « Bien-être et soi de soi »
Vendredi 14/06/2019 : Théâtre « Cendrillon » de Joël Pommerat par Catherine Beautru (Glanerie)
Samedi 15/06/2019 : Portes Ouvertes du CSP 14h 19h ateliers à présenter
Samedi 15/06/2019 : Concerts (chanteuse à voix + rock festivo-progressif ou progressivo-festif)
Lundi 17/06 : Cinéma en présence d'un élu de Grande Synthe

La conférence Rock dans le superbe cadre de l'Hôpital des Pèlerins a rassemblé 80 personnes, la décalée et intense pièce de théâtre a réuni environ 40 spectateurs au Moulin de la Tour, l'après-midi conférences autour du bien-être et du soin à soi comme aux autres a permis de regrouper environ 20 personnes toutes plus intéressées les unes que les autres.

Enfin, l'après-midi Portes Ouvertes du 15 Juin autour d'une scène musicale de qualité et généreuse a vu défiler une centaine de Pontois, venus pour écouter la musique mais également échanger au niveau de notre structure ouverte pour l'occasion.

Et pour finir, le film « Grande Synthe » projeté au cinéma le Vauban de Pons a rassemblé 80 personnes autour de la réalisatrice. Cette projection fut suivie d'un débat.

L'UPCSP est amenée à se développer et s'enrichir d'actions futures, privilégiant la rencontre pour le plus grand nombre d'artistes ou de situations et d'événements culturels ou artistiques.



Radio Pons 97Fm émet en modulation de fréquence depuis 1981, avec un émetteur unique, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, sur un périmètre d'une vingtaine de kilomètres autour de la ville de Pons 17800 en Charente-Maritime. Radio Pons est adhérente de la CNRA-FRANCP et de la SNRL-FRANA.

Radio Pons, depuis près de quarante ans, a établi de solides et nombreux partenariats avec les municipalités et les collectivités locales, les établissements scolaires du territoire du primaire au lycée, les associations sportives et culturelles, les réseaux de mise en valeur et de défense de l'environnement, les associations de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité, les réseaux d'artistes et d'organisateur de spectacles, les créateurs d'entreprises, ... ce sont tous ces relais permanents qui font de Radio Pons une fenêtre ouverte sur le monde contemporain, sans cesse actualisée par ses multiples intervenants.

2019 a été l'année 1 du nouveau projet social 2019/2022 :

Afin de mettre en œuvre les 4 axes du projet en direction des habitants, qui sont « aller vers », « laisser venir », « co-construire » et « stimuler le pouvoir d'agir », travailler sur la proximité et le vivre ensemble en pensant la radio en termes de médiateur et d'amplificateur de la vie culturelle et associative locale, RadioPons a poursuivi les objectifs et les valeurs des centres socioculturels, à savoir l'éducation populaire (qui privilégie l'agir sur la spéculation, la solidarité sur la compétition, le processus sur le résultat, le questionnement sur la solution), la solidarité et la lutte contre l'exclusion et les discriminations, l'émancipation, le lien social, le soutien à la vie associative et culturelle locale, l'insertion sociale et professionnelle, l'éducation aux médias, la construction de savoirs partagés, l'ouverture sur le monde et la tolérance, la protection et la valorisation de l'environnement.

RadioPons s'est ainsi inscrite dans plusieurs commissions de réflexion, de proposition et de mise en œuvre d'actions concrètes : la commission solidarité, la commission culture et la commission communication.

Plusieurs gros projets dont le projet intergénérationnel « mémoires sixties » et le « roman audio médiéval » en partenariat avec le collège de Gémozac illustrent ces choix volontaristes d'utiliser la radio à la fois comme support technique professionnel accessible à des actions associatives ou scolaires, mais aussi et surtout comme plateforme d'échange et de communication entre les habitants : les anciens racontant leurs histoires aux jeunes générations et les collégiens créant des aventures radiophoniques mêlant fiction et histoire locale.

La mise en valeur de l'engagement, du bénévolat en général et à RadioPons plus particulièrement a aussi été une des lignes directrices de cette année 2019, avec non seulement de nouveaux animateurs bénévoles, mais aussi l'organisation le 5 décembre à l'occasion de la journée mondiale du bénévolat d'un temps fort de rencontres et d'échanges entre une vingtaine de bénévoles, de salariés et d'administrateurs de l'association.

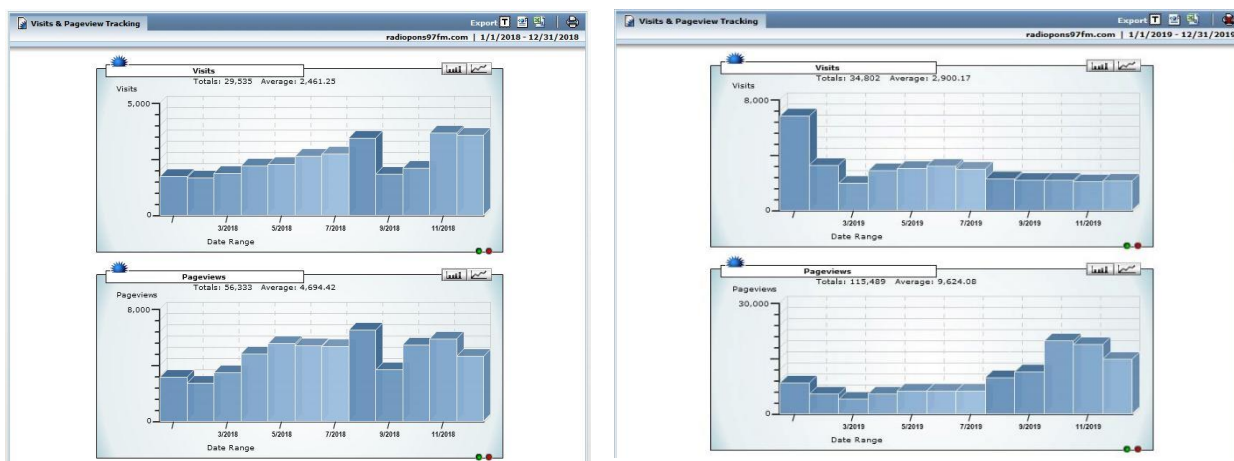
Son slogan « libre et locale » reste donc complètement d'actualité, traduisant des choix éditoriaux forts : pas de politique, pas de religion, pas de publicité commerciale, pas de « public cible » mais une recherche constante de la prise de parole des habitants à l'antenne visant au partage, à l'encouragement mutuel, à l'épanouissement individuel et collectif des habitants.

Eléments d'analyse / bilan

	• 2017	• 2018
En surligné jaune les festivals	<ul style="list-style-type: none"> 9 bénévoles radio 4 stagiaires 2 prêts de matériels 1 location matériel 	<ul style="list-style-type: none"> 7 bénévoles radio 5 stagiaires 2 prêts de matériels 1 location matériel
En surligné bleu les projets et actions de partenariats et csp	<ul style="list-style-type: none"> 1 formation (½ journée) 14 projets culturels en partenariat à moyen et long terme 105 invites interviews 	<ul style="list-style-type: none"> 0 formation 13 projets en partenariat à moyen et long terme 76 invites interviews
<ul style="list-style-type: none"> EN 2019 : <ul style="list-style-type: none"> 12 bénévoles animant régulièrement des émissions radio (dont 2 complètement nouveaux) 2 stagiaires 8 prêts de matériels 3 formations pour l'équipe (2x 1/2 journée + 1 jour) 15 projets en partenariat à moyen et long terme : dont 3 au moins sont à souligner : <ul style="list-style-type: none"> la réalisation du roman médiéval audio avec le collège de Gémozac la collecte de mémoires locales avec Génération Mouvements le premier prix du concours académique « faites la une radio » avec le lycée de Pons 		

- **Activité radio**
- 72 invites interviewés dont 22 de Pons, 32 dans un rayon de 20km et 18 au de la de 20km soient 74% des invités originaires de la zone de couverture de la radio
- **Développement WEB**
- 134 podcasts mis en ligne site web de la radio et multiplication par 2 du nombre de pages vues dans l'année : 56.300 en 2018, 115.500 en 2019 ... soient plus de 300 podcast écoutés par jour
- Visibilité sur la page facebook : près de 1500 abonnés, pas de vidéolivefestival en 2019

Statistiques de fréquentation du site internet radiopons97fm.com





Cette section correspond à un aspect encore un peu méconnu du CSP car insuffisamment présenté dans une conception globale.

Pourtant, bon nombre d'actions, depuis bien longtemps ont été en lien avec une prise de conscience des problématiques environnementales, mais aussi d'un positionnement individuel ou collectif qu'on peut rapprocher des logiques de l'Economie Circulaire.

Ainsi autrefois des jardins partagés, que le nouveau projet global a remis au goût du jour.

Ainsi la Gratifieria, accompagnée par le CSP, qui abrite en son accueil Av. Gambetta une zone de gratuité.

Ainsi bien sûr la recyclerie du Chantier d'Insertion, baptisée Glanerie du Moulin, qui correspond pleinement à ces recherches de solutions de meilleure consommation par la réutilisation et le moindre déchet.

Ainsi également plusieurs ateliers présentant une forte liaison avec ces questions : réparation de vélos, atelier « faire soi-même », cuisine etc.

En 2019, ces actions ont continué à exister mais la fin de l'année et la résolution d'adopter les 7 axes majeurs pour le CSP ont remis sur le devant de nos préoccupations le souhait de développer des actions de façon plus concertées.

Des suites seront données dès 2020.

BUDGET PREVISIONNEL

2020

Le budget prévisionnel a été travaillé avec les éléments à disposition, en septembre 2019. Les éléments ont été repris sur ceux des années précédentes, et notamment de l'année 2019. Le format global est sensiblement identique.

On sait aujourd'hui que l'année 2020 ne s'est pas passée comme prévue. Mais il faut préciser que la prise en main des divers dossiers n'a pas été simple en cette année 2019.

Les grandes lignes de ce budget⁶ sont les suivantes :

CHARGES	
Achats	59 405
Services Extérieurs	35 872
Autres services extérieurs	61 081
Impôts et taxes	29 652
Salaires et cotisations	760 178
Charges financières	0
Charges exceptionnelles	210
Dotations amortissements et provisions	17 025
Total	989 500

RECETTES	
Participation des usagers	126 050
Subventions	836 128
<i>Dont Etat</i>	296 721
<i>Dont Région</i>	45 000
<i>Dont Département</i>	213 600
<i>Dont Municipalité de Pons</i>	75 150
<i>Dont CAF</i>	172 856
Autres produits de gestion courante	26 000
Divers	1 312
Total	989 500

⁶ Document complet en annexe.

ANNEXES



CENTRE SOCIAL ET SOCIOCULTUREL DE PONS

44 Avenue Gambetta 17800 PONS

Moulin de la Tour 39 Rue Thiers 17800 PONS

Tel : 05 46 94 08 17

Mail : accueil@cspns.com

Un sincère remerciement à tous les partenaires du CS Pons :

